

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE MAO

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA ZONE DE KOLE

Période 2015 à 2018

Elaboré par la population de la zone de Kolé avec l'appui financier et technique de PADL-GRN, un programme de la coopération Tchad-Union Européenne et l'accompagnement de l'ONG Université Populaire

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population de la zone de Kole et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : Septembre 2015

Table de matières

Introduction	1
Schema N°1 :Schema du territoire de la zone de kolé	1
I. Généralités sur la zone	1
1.1. Milieu physique	1
1.1.1. Localisation géographique.....	1
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	1
1.1.2.1. Relief	1
1.1.2.3. Hydrographie	2
1.1.3.1. Sols.....	3
1.1.3.3. Faune	4
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	4
1.2 Milieu humain	4
1.2.1. Historique de la zone de Kolé.....	4
1.2.2. Caractéristiques démographiques	5
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	5
1.2.4. Organisations paysannes.....	7
1.2.5. Les intervenants	Erreur ! Signet non défini.
1.3.1. Agriculture	7
1.3.2. Élevage	9
Les différents systèmes pratiqués dans la zone de Kolé sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant, l'élevage nomade et l'embouche.	9
L'élevage sédentaire.....	9
1.3.3. Pêche	10
1.3.4 Commerce.....	10
1.3.5 Artisanat	11
1.3.6 Autres activités	12
1.2.6. Les infrastructures.....	12
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	Erreur ! Signet non défini.
2.1.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.

2.1.3 : Axes prioritaires de développement.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)-environnement et tourisme.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.1. Résultats du diagnostic : Domaine GRN-Environnement-Tourisme....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.2.4 : Axes prioritaires de développement.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Erreur ! Signet non défini.
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.3.4 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
• Promouvoir les activités d'écotourisme par	Erreur ! Signet non défini.
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.1. Résultats du diagnostic : Domaine Santé-Eau Potable-Assainissement	Erreur ! Signet non défini.
2.4.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.3: Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	Erreur ! Signet non défini.
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.6. Affaires sociales-Genre	Erreur ! Signet non défini.
2.6.1.Résultats du diagnostic : Domaine Affaires Sociales-Genre	Erreur ! Signet non défini.
2.6.2 : Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.6.4 : Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)	Erreur ! Signet non défini.
2.7.1. Résultats du diagnostic : Domaine Gouvernance-Sécurité-Paix ..	Erreur ! Signet non défini.
2.7.2 Problèmes majeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
2.7.3: Les axes prioritaires de développement	Erreur ! Signet non défini.
shema n°2 : shema d'aménagement du territoire de la zone de kole	40
IV. Projets de développement sur la durée du plan	41
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	41
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	45

4.3. ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.)	47
4.4. Domaine Santé – Eau potable et assainissement	51
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	54
4.6. Affaires sociales-Genre	56
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité	60
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions	63
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Plan de Travail Annuel	65
domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Erreur ! Signet non défini.
domaine : ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.)	Erreur ! Signet non défini.
domaine : Santé – Eau potable et assainissement	Erreur ! Signet non défini.
Domaine : Education-Jeunesse-Culture-Sport	Erreur ! Signet non défini.
domaine : Affaires sociales-Genre	Erreur ! Signet non défini.
domaine : Gouvernance-Paix –Sécurité	Erreur ! Signet non défini.
Conclusion	1
Annexes	2

Liste des Abréviations

ACF: Action Contre la Faim
ADC: Association pour le Développement du Canton
ADZ: Association pour le Développement de la Zone
AGR: Activité Génératrice de Revenu
AGC : Assemblée Générale Cantonale
AGZ : Assemblée Générale Zonale
ALC : Animateurs Locaux Cantonaux
ALZ: Animateurs Locaux Zonaux
APE : Association des Parents d'Elèves
CCD: Comité Cantonal pour le Développement
CZD : Comité Zonal de Développement
CDA: Comité Départemental d'Action
COGES: Comité de Gestion
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau
COSAN: Comité de Santé
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT: Commissions Thématiques
CVD: Comité Villageois pour le Développement
EE: Enseignant Etat
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FED: Fond Européen de Développement
Kg: kilogramme
Km: kilomètre
MC: Maître Communautaire
MDM: Médecin Du Monde
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL: Organisme Correspondant Local
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire
ONDR: Office National de Développement Rural
OSC: Organisation de la Société Civile
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDL: Plan de Développement Local
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire
RAS: Rien à signaler
SIF: Secours Islamique France
UE: Union Européenne

UE: Union Européenne
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
CE : Château d'Eau
CEC : Caisse d'Epargne et de Crédit

INTRODUCTION

La zone de Kolé était jadis très prospère à cause de sa diversité floristique et faunique. Ces dernières années, sa population est confrontée à de multiples difficultés limitant ainsi son niveau de développement socio-économique. La zone est ainsi caractérisée par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles dues aux sécheresses.

En effet, ce Plan de Développement Local est le résultat des diverses consultations menées par la population à travers les différents villages de la zone. Toutes les différentes composantes de la zone à travers leurs organisations de base se sont engagées dans l'élaboration de ce plan en vue de fonder les bases d'un développement durable, intégral et harmonieux pour les générations présentes et futures.

L'élaboration de ce plan vise la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité de la zone de Kolé

Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de la zone.

Bref, la population de Kolé, en s'engageant dans cette activité, est convaincue que ce plan lui permettra de réaliser un développement socio – économique et culturel tout en valorisant les potentialités de son territoire et en gérant durablement ses ressources naturelles.

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL DE LA ZONE KOLE

Le Tchad en s'engageant dans le processus de la décentralisation a voulu responsabiliser les populations à la base en leur accordant un certain nombre de pouvoirs autrefois détenus au niveau central. La population de Kolé consciente de son état de pauvreté a saisi cette opportunité en traduisant dans les faits la politique du Gouvernement en matière de décentralisation. Elle a la ferme conviction que l'élaboration d'un plan de développement local lui permettra de mobiliser les différents acteurs et les impliquer dans l'identification des problèmes qui minent leur territoire et les impliquer dans la recherche des solutions appropriées. Cet outil permettra à la zone d'améliorer les conditions de vie de sa population et d'assurer sa sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre des initiatives de développement local et de gestion durable des ressources naturelles.

Aussi, informées et sensibilisées sur la nécessité d'élaborer un PDL, sur la démarche du processus et les dispositions pratiques à prendre, les autorités traditionnelles de la zone de Kolé en collaboration avec leurs populations et organisations de base ont, en date du 07 mai 2014, adressé une demande au PADL-GRN à travers son OCL- UP basée à Mao en vue de solliciter son appui financier et technique pour l'élaboration du Plan de développement Local de Kolé.

Le présent document est le résultat d'un laborieux travail abattu par les populations de ladite zone à travers des concertations villageoises, inter-villageoises et ateliers zonaux regroupant les différentes couches socioprofessionnelles (femmes, hommes, jeunes, vieux, agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants, etc.).

Ce PDL est le reflet des préoccupations de la zone de Kolé en matière de développement socio-économique et culturel, et de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Il est élaboré pour une durée de quatre (04) ans.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL DE KOLE

L'élaboration du PDL de Kole a été faite conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2012. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales étapes sont résumées ci – après :

1^{ère} étape : Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales de la zone de Kolé

Tout d'abord, il y a eu une réunion de prise de contact avec le Chef de zone de Kolé et ses chefs de village, organisée par l'OCL - UP/PADL-GRN de Mao le 07 Mai 2014 au chef - lieu de la zone. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 108 autorités traditionnelles sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les dispositions pratiques à prendre. Elle a donc permis d'échanger et de discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages de la zone de Kolé

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de la zone se sont déroulées du 09 au 27 mai 2014 et ont permis de mettre en place les OVD et CVD. Cette étape a vu la participation de 1518 personnes dont 414 femmes.

Etape 3 : Assemblée Générale Zonale pour l'adoption des textes de base et d'élection des différents membres de l'ADZ de kolé

L'Assemblée Générale Zonale regroupant 144 participants dont 34 femmes s'est tenue du 28 au 29 mai 2014 et a permis de mettre en place l'Association de Développement Zonal(ADZ) de Kolé et d'élire les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ et du CZD. C'était à cette occasion que les animateurs locaux zonaux et les membres du CRPDL ont été choisis suivant les critères du guide harmonisé d'élaboration des PDL.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4^{ème} étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil pour l'accompagnement de l'élaboration du PDL de la zone de kolé. Se référant à l'option de l'Union Européenne, partenaire technique et financier à travers le PADL-GRN, l'accompagnement de la zone de Kolé est directement fait par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL - GRN. Cet accompagnement a permis de bien mener le processus d'élaboration du PDL de la zone de Kolé du début jusqu'à la fin.

Etapes 6 : Formation des animateurs locaux zonaux(ALZ) : 1^{ère} Session

Bien avant la formation (1^{ère} Session) des animateurs locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ/CZD sur leurs tâches, sur quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a lieu le 02 juin 2014 à Kolé et a regroupé 14 participants dont 3 femmes. Quant à la formation 1^{ère} Session des animateurs locaux, elle s'est déroulée du 03 au 05 juin 2014 à Kolé et a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL, soit 12 participants dont 3 femmes. La formation 1^{ère} Session a permis aux ALZ, membres du CZD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour assurer l'étude du milieu et le diagnostic participatif, d'acquiescer les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

Etape 7 : Etude du milieu du zonal

Elle s'est déroulée durant le mois de juin 2014 et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales et de réaliser les diagnostics participatifs dans les villages de la zone.

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic participatif zonal

Elle est organisée du 1^{er} au 11 août 2014 à Kolé. Elle a permis aux ALZ, aux membres du CZD et CRPDL, et autorités zonales avec l'appui de l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN de réaliser, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées les tableaux synthétiques des données sur la zone de Kolé. Au vu des résultats du diagnostic participatif villageois, il a été réalisé l'analyse provisoire de la zone de Kolé. C'est au cours de cette étape que l'ébauche du Schéma de Territoire Zonal a été réalisée et la logistique pour organiser l'atelier diagnostic participatif zonal a été préparée.

Etape 9 : Atelier de diagnostic participatif zonal

Il a regroupé du 25 au 27 août 2014 à Kolé 169 participants dont 34 femmes représentant les différentes couches socio-professionnelles. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis ont procédé à l'amendement et à l'adoption des tableaux synthétiques des données sur la zone, de l'ébauche de Schéma du Territoire Zonal, du document d'étude du milieu zonal de Kolé. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux de la zone. Ils ont par la suite proposé des solutions appropriés réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite du travail aux Commissions Thématiques mises en place au cours de cet atelier pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulées.

Etape 10 : Formation des animateurs : 2^{ème} session

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont été encore formés pour leur permettre de bien assurer leurs tâches dans les étapes suivantes. Comme la première, la formation 2^{ème} Session s'est déroulée du 09 au 11 septembre 2014 à Kolé et a regroupé aussi les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL, soit 9 participants dont 4 femmes. Elle a permis aux ALZ, aux membres du CZD et du CRPDL de maîtriser les étapes et les outils de la planification locale surtout. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, membres du CZD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 11 : Réalisation des travaux en Commissions Thématiques

Les membres des Commissions Thématiques après être formés le 08 septembre 2014 avec 16 participants dont 4 femmes sur leurs tâches. Les membres des travaux en commissions thématiques accompagnés des ALZ et des membres du CZD, du CRPDL et les animateurs de la structure d'accompagnement, se sont rendus du 08 septembre au 09 novembre 2014 dans les villages de la zone de Kolé pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulées lors de l'atelier de diagnostic participatif zonal. Ils ont fait des propositions des projets concrets par domaine en tenant compte des normes techniques, des planifications existantes, des aspects environnementaux, des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables, des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets. A la fin des travaux, les membres des commissions thématiques en collaboration avec le CZD, le CRPDL,

l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports par commission (rédaction des propositions de projet par domaine par commission. Les différentes commissions thématiques mises en place sont : Agriculture, Elevage, Pêche ; Economie (commerce, Transport, Artisanat) ; Education, Jeunesse et Sport ; Santé, eau et Assainissement ; Action Social et Genre ; Gouvernance, paix et Sécurité et Environnement, Gestion des Ressources Naturelles et Tourisme.

Etape 12 : Atelier zonal de formulation des projets

A la fin des travaux en Commissions Thématiques une liste provisoire des projets par domaine a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation de Kolé les 30 et 31 octobre 2014. Cet atelier a regroupé 119 participants dont 50 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA du ...), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par domaine sur la base des travaux des CT.

Etape 13 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des travaux des CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL de la zone de Kolé. A cet effet, du 16 au 22 novembre 2014, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction du PDL de la zone de Kolé, ont assuré la saisie de toutes les données réunies dans l'ébauche du PDL de la zone et ceci sur la base du manuscrit réalisé en équipe avec les membres du comité de rédaction conformément au canevas du Guide Harmonisé d'Elaboration des PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été lue et amendée en interne le 25 novembre 2014 (CCD, CRPDL, ALZ, autorité zonale, animateur et expert en planification locale de la structure d'accompagnement) avant d'être présentée au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Kolé.

Etape 14 : Atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de la zone de Kolé s'est tenu du 03 au 04 décembre 2014 à Kolé et a regroupé 227 participants dont 53 femmes. C'est au cours de cet atelier que l'ébauche du PDL fut amendée et adoptée par les populations de la zone de Kolé. Quant aux résultats attendus de cet atelier, ils sont les suivants : la liste des projets prioritaires est établie sur la base des projets des Commissions Thématiques ; renforcer l'identification claire des porteurs des projets ainsi que l'évaluation de leurs capacités financières et organisationnelles évaluées ; d'acquérir des informations claires sur les opportunités qu'offrent l'Etat, les bailleurs de fonds, les projets et organismes d'appui et leurs procédures.

Cet atelier a permis aux participants d'établir la liste des projets prioritaires sur la base de la liste des projets issus des travaux des Commissions Thématiques approfondis lors de l'atelier de formulation des projets puis réaliser la priorisation dans l'espace et dans le temps (année par année) des microprojets sur la durée du plan ; la définition des mécanismes et stratégies de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre du PDL élaboré ; la finalisation du

Schéma d'Aménagement d la zone (SAZ) ; la lecture et l'amendement du contenu de l'ébauche du PDL de la zone de Kolé.

Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CRPDL et du CZD, les ALZ, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier du 03 au 04 décembre 2014.

Etape 16 : Validation du PDL élaboré

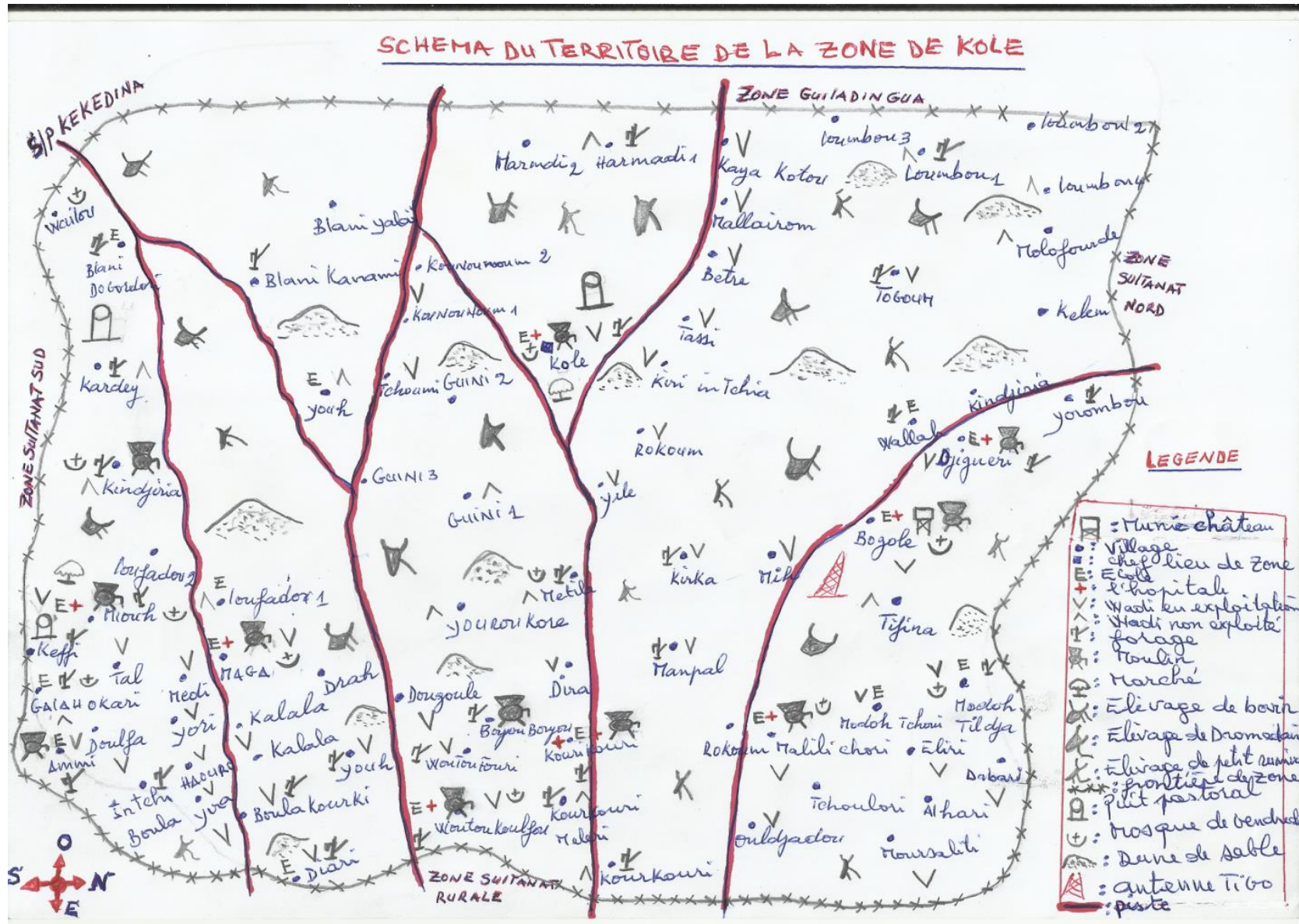
Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action (CDA) du Kanem pour son examen et validation en session publique. La session de validation a été organisée le septembre 2015 à Mao.

Etape 17 : Diffusion du PDL

Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages de la zone de Kolé, et auprès des partenaires au développement. Cette diffusion doit être menée de façon continue.

Etape 18 : Mise en œuvre du PDL

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration avec le Bureau de l'ADZ à travers quatre (04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux (02) projets d'installation de forage dont l'un dans le village Tassi et l'autre à Rokoum, deux (02) projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le groupement féminin « FAIDE » dans le village Malili Chori et l'autre par le groupement féminin « CLATOULO » dans le village Woultou koulfou. Par parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL de Kolé, la population de Kolé et certaines de ses organisations ont eu à mettre en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre certains de leurs projets issus du PDL avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques tels que le SIF (installation de 2 forages), le FAO (réalisation des cultures maraîchères dans l'ouadis de Maga), l'Hydraulique Villageoise du nord-ouest du Kanem (108 latrines). Cette mise en œuvre des projets issus du PDL plus ou moins déjà démarrée va se poursuivre très activement par les différents porteurs des projets avec l'appui des partenaires financiers sollicités pour les projets programmés à la première année après la validation du PDL par le CDA du Kanem.



SCHEMA N°1 : SCHEMA DU TERRITOIRE DE LA ZONE DE KOLE

I. GENERALITES SUR LAZONE DE KOLE

Les généralités sur la zone de Kolé portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles et le milieu humain.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

La zone de Kolé est une des onze (11) zones que compte le Sultanat du Kanem. Le chef - lieu de la Zone de Kolé est le village Kolé situé à environ 36 Km au nord-ouest de Mao, chef - lieu du Département du Kanem. Au plan administratif, la Zone de Kolé située entre le 14°06'407" de longitude nord et le 15°00'456" de l'altitude ouest et qui dépend de la Sous - Préfecture de Mao située dans le département du Kanem, Région de Kanem. La zone de Kolé est limitée au sud par le Sultanat sud (zone Tchara), au nord par le Sultanat nord (zone Tarfé), à l'est par le Sultanat de Mao rural (zone Mao rural) et à l'ouest par la zone de Kekedina et la zone de Gladinga. On y accède par les pistes non aménagées. La Zone de Kolé compte 138 villages et couvre une superficie d'environ 2 475Km². les noms de village de la zone de Kolé sont consignés dans la fiche de synthèse des données.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief de la zone de Kolé est plus ou moins contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. On y trouve une nappe phréatique plus ou moins affleurant (de 1 à 10 m) qui permet de réaliser jusqu'à trois cultures par an, d'installer les puits pastoraux ou ceux servant à l'alimentation de la population. La nappe phréatique qui alimente ces ouadis semble constante ; elle se rattache au bassin hydraulique du Lac Tchad. Dans l'ensemble les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. Les ouadis sont propices aux cultures pluviales et aux maraichages et offrent des possibilités de carrières pour La fabrication des briques de construction.

Aux ouadis et mares temporaires peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et aux alentours des villages. La plupart de ces ravins convergent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

1.1.2.2. Climat

Le climat de la zone de Kolé est du type sahélo-saharien et caractérisé par deux saisons à savoir la saison sèche et la saison pluvieuse. La saison sèche froide s'étale de novembre à mars et la saison sèche chaude s'étale de mars à mi-juin. Par contre, la saison pluvieuse quant à elle, va de mai à début octobre.

1.1 .2.2. 1. Les vents dominants dans la zone de Kolé sont :

- Le harmattan qui se déploie en saison sèche, venant du nord, nord-est et est. Il transporte de fines particules qui créent une brume sèche. Cependant, c'est à cette

période que l'on observe des brumes sèches constituées des nuages de très fines particules sableuses.

- La mousson, en provenance du sud-ouest et de l'ouest est prépondérante entre mai et septembre.

1.1.2.2.2. Les températures

La température moyenne annuelle tourne autour de 30°C.

La moyenne mensuelle de température maximale atteint 40°C en avril et la température moyenne mensuelle dépasse 33°C en avril-mai-juin.

Le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 30 à 32°C. Le maxima étant proche de ceux de la saison fraîche alors que les minima sont semblables à ceux de la saison sèche chaude.

1.1.2.2.2. Pluviométrie

L'évaluation de la pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble du territoire de la zone de Kolé selon la population locale. Selon les données météorologiques de la station de l'ONDR installé à Mao à environ 40 km de ladite zone recueillies entre 2011 et 2013, les précipitations varient entre 200 à 300-400 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. Il n'existe pas une station dans la zone. A cet effet, les données météorologiques sur la zone manquent cruellement. Celles figurant dans les tableaux ci – dessous sont respectivement celles des stations de météo de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem, et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : Données pluviométriques de Météo ASECNA de Mao

Année	2001	2002	2003								2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116,0	230,2								225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Données pluviométriques de l'ONDR/Kanem

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	juillet

La population de la zone de Kolé s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la zone de Kolé est caractérisé par des ouadis, des mares temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Le niveau de la nappe phréatique dans la zone se situerait en temps normal de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux la profondeur est de 12 à 15 mètres. Si on remonte légèrement vers l'ouest la nappe se situe entre 8 et 16 mètres dans les bas-fonds et 14 à 20 mètres sur les plateaux sableux. Cependant, les sécheresses successives favorisent la baisse

du niveau de la nappe phréatique (selon les dires des personnes-ressources contactées). Il convient de signaler que la profondeur de la nappe phréatique diminue d'est vers l'ouest de la zone.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont rencontrés dans la zone:

- ⇒ Les sols sablonneux observés partout surtout au nord, au sud, à l'est et à l'ouest et ainsi qu'autours de tous les villages de la zone. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- ⇒ Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisées pour l'agriculture oasienne (Mais, Blé, pénicillaire et sorgho), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier. Surtout sols limono-argileux des ouadis sont exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique.

Ces sols subissent des dégradations. Les facteurs à l'origine de la dégradation de ces sols sont entre autres :

- **Le surpâturage** : Suite au passage répétitif des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
- **Le défrichement anarchique**: Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
- **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
- L'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
- La mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
- La surexploitation du sol ;
- La multiplication des pistes ;
- Les changements climatiques et les sécheresses successives.

Les populations de certaines localités se sont regroupées en groupements ou en collectivités villageoises avec ou sans appui des partenaires au développement, se sont engagées dans la lutte contre les phénomènes de dégradation des sols. Ces actions de lutte consistent non seulement à planter les arbres autour des villages et wadis, mais également à protéger les arbres existants dans le milieu. Ces actions ont abouti au reboisement de plus de 5 ha précisément dans les villages de Bogole et Djigueri. Les essences mises en terre sont : Azaracdirachta Indicas, Balanites Egyptiacas. Le nombre des plants est estimé à trois mille.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La zone de Kolé est caractérisée par un type de formation de savane semi claire sur toute la zone. Les espèces ligneuses les plus rencontrées dans la partie est de la zone sont : Balanites Egyptianca, Acacia Radiana, Leptadonia Pyrotecnica, Penicomeni. Au centre, on trouve de Leptadonia Pyrotecnica, Balanites Egyptiaca et quelques rares Acacias. Les espèces convoitées qui sont : le Zizuphus, les Acacia Albida, les Balanites Egyptiaca et celles en voie de disparition sont : les Zizuphus, les Acacia Albida. Les herbacées sont localisées sur toute l'étendue de la zone, surtout le Cenchrus Biphlorus. Les menaces constatées dans la zone, sont celles de l'homme (coupe abusive des arbres et charbon de bois, pour la construction et les

cultures, défrichage, etc...), d'origine naturelle (sécheresses, changement climatique, etc...) ainsi que la pression animale due à l'afflux massif des transhumants.

La dégradation avancée des ressources végétales a entraîné la disparition des animaux sauvages qui peuplaient la zone au profit des petits rongeurs et autres chacals.

La dégradation des ressources naturelles sous les effets conjugués de l'Homme et des facteurs naturels a entraîné l'accentuation des phénomènes d'érosion, de sécheresse et de vents de sables.

1.1.3.3. Faune

Les espèces animales sauvages qu'on rencontre dans la zone sont entre autres : les gazelles, les pintades, les lapins, varan, lièvre, chacal. Les espèces animales sauvages disparues sont : panthère, lion. La cause de leur disparition de leur niche écologique par la destruction des arbres et la chasse des éleveurs parce qu'ils dévorent leurs animaux domestiques. Celles en voie de disparition sont : les gazelle, les pintâtes, le chacal. Les menaces qui pèsent sur la faune sont entre autres : la chasse, la présence des véhicules en tout temps dans le milieu qui regorge les animaux sauvages, la sédentarisation de certains nomades dans certains endroits. Les mesures entreprises sont : interdiction de chasse dans la zone et la coupe abusive des arbres dans certains endroits qui abritent les animaux sauvages. Surtout l'interdiction des armes à feu a permis aux animaux sauvages de regagner leur biotope.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il n'existe pas des informations relatives aux ressources naturelles non renouvelables par ce qu'il n'y a pas encore eu de prospection géologique dans la zone.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique de la zone de Kolé

Depuis l'empire du Kanem, le sultanat couvre un grand territoire dirigé par le sultan et ses notables qui de temps en temps effectuaient des tournées. Au fil du temps, la population a augmenté, obligeant les chefs des villages, en cas de nécessité, à parcourir plusieurs kilomètres pour venir régler les différents types de problèmes y compris même le problème familial au niveau de sultanat à Mao, cela a obligé le Sultanat à découper son territoire. Ce dernier est subdivisé en 11 zones dont la zone de Kolé. C'est ainsi, que la zone de Kolé est dirigée par un chef de zone, un ancien notable de sultan. La zone de kolé a été créée en 2002, entre temps, elle était dirigée par les Goumiers, compte tenu de la mal gouvernance. Le Sultan Alifa Ali Zezerti a pris la décision de nommer un chef de Zone en 2002. La population de cette localité est venue de Djimi (ancienne capitale de Mao) à la recherche de terres exploitables (vers l'année 1900 après la bataille de Rabah contre l'empire du Kanem). Kolé signifie espace vide dans une forêt, les premiers occupants étaient installés dans cet espace vide au moment où ils sont arrivés, c'est pour cette raison que le village prend le nom de Kolé. La zone a traversé la période de sécheresse de 1983 c'est le seul événement majeur qui a marqué la population de cette zone. Les chefs de zone qui se sont succédé depuis la création de la zone jusqu'à nos jours sont :

- Mallah Alifa de 2002 – 2004 ;
- Abakoura Alifa de 2004 – 2010 ;
- Warou Batrane de 2010 à nos jours.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Effectif, répartition et densité de la population

La zone de Kolé compte environ **28 000** habitants (recensement villageois, 2014.). La population est répartie inégalement sur l'ensemble du territoire de la zone. La densité est de 2 habitants au km².

Les groupes ethniques :

Les ethnies présentes dans la zone sont: les kanembou ; les Gourane et quelques Arabes dont une partie s'est sédentarisées précisément en campement et l'autre partie continue à pratiquer le nomadisme

Les mouvements migratoires (exode rural, déplacés, réfugiés etc.) :

La majorité de jeune migre vers la Lybie, l'Arabie Saoudite, le Nigeria, le Gabon à la recherche de la fortune. Les femmes et les personnes moins âgées vont vers le Lac Tchad pendant la période de récolte de maïs pour travailler dans les champs afin de trouver quelques sacs. D'autres vont vers Ndjamena et le sud du Tchad pour quelques mois ou plusieurs années.

Pendant la crise libyenne, la zone de kolé avait accueilli des retournés car beaucoup des familles ont leurs parents en Libye. Mais leur insertion dans la communauté était difficile. Dès leur arrivée, certains sont dépendants du régime alimentaire libyen, n'ont pas pu supporter le régime alimentaire local c'est ainsi qu'ils ont repris la route de la Lybie.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

L'organisation traditionnelle au niveau de la Zone de Kolé repose sur le chef de Zone placé sous tutelle du Sultan du Kanem. La chefferie au niveau de la zone est supervisée par le chef de zone. Par contre, celle au niveau du village est dirigée par le chef de village qui est responsable de la gestion de ses habitants dans sa circonscription. Le chef de tribu est responsable de la population appartenant à sa tribu et le chef de clan, responsable des membres de son clan.

La gestion du pouvoir traditionnel

Le chef de Zone est chargé de régler les différends (adultère, champs dévasté, vol de bétail, bagarre rangée entre famille), il est chargé non seulement de régler les différends, mais il est aussi responsable des animaux égarés, il est également chargé d'assurer la paix et la cohésion sociale, et de recouvrer les impôts. Il est entouré d'un conseil de sages composé des notables. Le « goumier » qui est le chargé des missions du chef de Zone dans le milieu. Il faut noter que le chef de Zone a sous son autorité des chefs de tribus chargés d'exécuter des tâches qui sont autorisées (collecter le prix du sang en cas d'assassinat, prendre le prix de l'amende si le coupable est dans sa tribu, signaler également l'existence des animaux égarés dans sa zone de responsabilité) respectivement auprès de ses chefs de village. Le chef de Zone, le chef de tribu et les chefs de villages règlent entre individus ou groupes d'individus, les différends relevant de leurs compétences, au cas où un différend les dépasse, ils le transfèrent au sultan pour le trancher. Les chefs traditionnels sont propriétaires et les garants des terres et les coutumes dans leurs domaines ; les domaines sur lesquels ils ont le droit d'usage. A côté de ces chefs traditionnels, il existe une autre catégorie de chefs tels que : les chefs des jeunes hommes ou « Alife », les chefs des femmes ou « Goumsou ». Ces derniers s'occupent de la mobilisation des gens en cas des activités culturelles et ludiques.

Les rapports sociaux entre les différents groupes

Des bons rapports existent entre les différents groupes sociaux comme ils l'étaient depuis toujours. Cependant, les sécheresses de 1972 et de 1983-1984 ont dispersé les groupes dans les différents milieux.

Les activités culturelles

Les activités culturelles dans la Zone sont constituées des cérémonies de funérailles, de mariages, de circoncision, d'invitation (azouma)...

Le rôle et la place des jeunes, des femmes et des vieux

- Les vieux sont à la mosquée pour implorer Dieu, contribuent moralement lors des conflits entre les familles dans les villages ;
- Le rôle des jeunes est d'aller chercher de la fortune, la migration en Lybie, lieu de prédilection des jeunes de la localité. Ils peuvent aller en dehors de la zone pour apprendre la récitation du saint coran. Aussi, ils s'occupent sous la direction de leur chef, de la mobilisation des gens en cas des cérémonies de mariage, de l'invitation Azouma.
- Les femmes gardent les enfants, préparent à manger et font de petit commerce, pratiquent des cultures maraîchères et pluviales, l'élevage des petits ruminants. D'autres s'occupent du tressage.

Dans la zone de Kolé, la femme joue un rôle important au sein de la communauté, car elle subit toute la souffrance, certaines femmes sont abandonnées par leurs maris pendant des années malgré tout elles font de commerce, pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants (quelques têtes que les parents leur ont remis lors de mariage).

Le mariage et la dot

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut, par exemple un nouvel homme veut se marier, son choix doit respecter les limites familiales c'est-à-dire le mariage ne se fait pas avec n'importe quelle famille. Dans le passé, le choix des conjoints se faisait exclusivement entre les deux familles des conjoints sans recourir à l'avis du jeune homme et de la jeune fille qui veulent se marier, une fois la concertation finie entre les deux, les parents de deux cotés s'accordent sur la dot. La dot varie d'une classe à une autre. Mais de nos jours compte tenu de la modernisation, le choix de la jeune fille peut être fait par le jeune homme et entériné par son père qui pourrait mener les démarches. Pour la classe des nantis, la dot varie entre 300 000 FCFA à 500 000 FCFA par contre pour les pauvres, elle varie entre 100 000 FCFA et 150 000 FCFA. Parfois, la dot est payée à moitié et l'autre moitié sera versée au moment opportun.

Le choix des chefs de villages et du chef de zone

Le chef de zone est élu directement par le sultan. Le chef de village est choisi par les familles, et le chef de zone le propose au sultan qui entérine sa nomination.

La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre

L'accès à la terre se fait par héritage, mais pour les personnes venues d'ailleurs, c'est le chef de tribu qui leur attribue un endroit pour s'installer. Après quelques années, si elles veulent s'installer définitivement, elles doivent le notifier au chef de Zone. C'est ainsi que les Arabes se

sont installés dans les campements qui sont actuellement des villages. Dans les Wadis, l'accès au foncier pour le maraichage exige un engagement entre le propriétaire du terrain et le locataire sur une période allant de deux à cinq ans.

Les pratiques religieuses dans la zone

Les religions jouent un rôle important au niveau de la Zone. Elles interviennent dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels et les imams. Dans la Zone de Kolé, seul l'islam est pratiqué par toute la population.

Les conflits et leurs modes de gestion

Les types de conflits enregistrés dans la zone sont : le conflit agriculteurs - éleveurs dû à la divagation des animaux dans le champ, l'adultère, le vol de bétails, les bagarres dont certaines peuvent finir par mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champ dévasté, d'adultère, de vol des bétails : Le problème sera réglé à l'amiable par le chef de zone en collaboration avec ses notables. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être réglé entre les deux chefs de communauté du côté de criminel et celui de victime avec leurs communautés. Si les deux côtés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le côté de criminel doit payer seulement le montant convenu pour l'organisation des funérailles en plus une somme pour l'enterrement, après ces principes, le côté de victime doit prêter le serment de ne plus faire de dégâts envers le côté de criminel. Si les deux côtés n'ont pas des conventions, le côté de criminel doit verser la somme convenue pour le prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre

1.3 Organisations paysannes

Les animateurs Locaux Zonaux, les membres du CZD et du CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu zonal et diagnostics participatifs villageois au total **57** organisations paysannes comprenant **35** groupements dont 18 masculins, **17** féminins et **0** mixtes, **15** APE, **07** COSAN. Les unions de groupements, des APE ou des COSAN sont quasi inexistantes. En dehors des APE et COSAN ayant des domaines d'activités bien précis, plus de 80 % de ces structures ont pour vocation l'agriculture, l'élevage et le commerce. Les efforts fournis par ces organisations paysannes dans la zone ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique et de la sécurité alimentaire.

1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la zone de Kolé se reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat et autres activités moins importantes.

1.4.1. Agriculture

La zone de Kolé bénéficie des atouts lui permettant de pratiquer les activités agricoles. L'agriculture est la plus répandue dans la zone et caractérisée par des cultures pluviales et maraîchères. Les techniques agricoles pratiquées pour les cultures pluviales sont le défrichage, le semi, le labour, le sarclage, la récolte. L'agriculture se pratique sur les sols

dunaires et dans les ouadis. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales et les cultures maraîchères dans tous les villages de la zone avec la pratique culturale itinérante sur brûlis.

Les spéculations cultivées pendant la saison de pluie sont: le mil, le pénicilaire, le maïs dans les ouadis et le Niébé qui sont cultivés sur les sols sableux (ou sols dunaires). Le mil pénicilaire est la céréale la plus appréciée après le maïs.

La surface récoltée représente un pourcentage variable des surfaces semées (20 à 40 %). Les raisons de cet écart sont les attaques d'acridiens, d'oiseaux granivores et parfois le manque de main - d'œuvre pour le sarclage.

La récolte se fait généralement en septembre après un cycle de 70 à 90 jours. Le rendement de surface récoltées varie entre 80 et 300kg/ ha.

Les chaumes et les tiges de mil sont en suite pâturés par le cheptel du village et celui des nomades. Les matériels agricoles utilisés pour les cultures pluviales sont la houe pour le labour et le semis; la hache ; le râteau ; la machette ; la pelle.

Durant ces dernières années, les cultures dunaires sont devenues très aléatoires à cause de la détérioration continue du climat et cela a obligé les agriculteurs à se focaliser plus sur le maraîchage dans les ouadis dont les terres sont très fertiles.

Dans le fond des ouadis, les cultures maraîchères sont assez développées à cause de la proximité de l'eau dans le sous sol, aux moyens mis en œuvres pour l'irrigation (chadouf, motopompe).

Les cultures maraîchères concernent les oignons, les tomates, les piments, les ails, les betteraves, les aubergines, les carottes, les poivrons, le gombo, la roquette (Woutou kouroudori, Woutou koulfou, Maga, Miouh, Malili, Modoh Tildja, Bogole, Manpal, Kirka, Tassi, Kole, Mallairom, Kounounoum, Bih, Boula kourki, Dira, Diarri, woutou fouri).

L'organisation de la production dans la zone se fait au niveau des ménages etc.). L'importance de superficie cultivée par chaque ménage dépend du nombre des bras valides dans le ménage. Aux exploitations familiales, il faut ajouter aussi les champs collectifs réalisés par certains organisés en groupements surtout dans le domaine de maraîchage dans certains ouadis avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques (FAO, PNSA, etc).

Les difficultés d'ordre général qui entravent le développement de l'agriculture (cultures pluviales et cultures maraîchères) dans la zone se résume :

- à la dévastation des cultures ;
- au coût d'installation de forage est très élevé ;
- au manque des motopompes de qualité ;
- à l'insuffisance des semences améliorées ;
- à la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;
- au manque des semences précoces ;
- à la dégradation des terres arables ;
- à l'insuffisance notoire dans les techniques de conservation des produits maraichers.

1.4.2. Élevage

Les différents systèmes pratiqués dans la zone de Kolé sont l'élevage sédentaire, l'élevage transhumant, l'élevage nomade et l'embouche.

L'élevage sédentaire

Dans la zone de Kolé, la plupart de la population pratique l'élevage de type sédentaire. Ce dernier permet à la population de ne plus se séparer de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcsages tout près de leur village pour les surveiller. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs rôtent dans les ouadis aux alentours des villages pour paître. Au moment où les vaches sont gestantes, leurs propriétaires sont obligés de se déplacer vers le nord de la zone pour éviter les avortements dus à la consommation de certaines espèces d'herbes apparues suite à la dégradation des pâturages par la sécheresse et le changement climatique. Ce déplacement concerne uniquement les éleveurs qui ont de nombreuses têtes tandis que ceux qui ont moins de tête ne bougent pas et alimentent leurs vaches gestantes avec des sons de mil et de maïs mélangés avec des tourteaux et des résidus extractifs d'arachide.

L'élevage transhumant

La transhumance se fait après la saison sèche par les arabes qui viennent du sud du pays, de septembre à novembre les axes empruntés traversent la région de Chari Baguirmi, la région de Hadjar Lamis, le Département de wadis Bissam, la zone de Tchara en suite les villages de Galah (un espace riche en pâturage). A partir de novembre, les transhumants continuent vers nord d'où les puits pastoraux existent pour y abreuver leurs animaux et peuvent y rester plus d'un mois avant de quitter. Ces transhumants campent dans la zone autour des grands villages.

Les conséquences de cette transhumance sont :

- le surpâturage;
- l'apparition de certaines maladies animales ;
- le vol des animaux lors de leur déplacement ;
- les conflits autour des puits pastoraux où sont concentrés les éleveurs.

Pour éviter certains problèmes, une fois choisi un endroit pour faire les campements, le représentant de transhumant va demander une autorisation et le chef de village indique un endroit pour le campement et montre les endroits occupés par les champs et les puits pastoraux.

A cette pratique de transhumance s'ajoute une autre pratiquée par les éleveurs sédentaires de la zone, pour éviter l'avortement de leurs vaches en gestation dû à la présence des arbustes (*Leptadonia Pyrotechnicas*). En effet, une fois les vaches sont en gestation, les éleveurs concernés montent vers le nord où il n'y a pas des arbustes qui provoquent l'avortement. Ils vont y resteront jusqu'à ce que les vaches mettent bas avant de retourner dans leurs campements initiaux.

L'élevage nomade

Les nomades retournent dans la zone au moment opportun lorsque les pâturages sont abondants. Par contre, si le pâturage n'est pas bon, on ne les verra pas.

Les zones d'intérêt pastoral

Les zones d'intérêt pastoral se situent dans la partie sud-ouest de Kolé. A ces pâturages s'ajoute l'implantation de quelques puits pastoraux modernes ou traditionnels. Il n'y a pas de trace du couloir de transhumance.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de santé animale, l'ONG ACF appuie la Délégation en vaccin et des déparasitages et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale est individuel c'est-à-dire en cas d'épidémiologie, les éleveurs viennent individuellement pour la vaccination de leurs bétails. Les maladies rencontrées dans la zone sont :

- le charbon bactérien et symptomatique ;
- la trypanosomiase ;
- la bronchite ;
- les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage sont entre autres :

- le faible pâturage ;
- l'insuffisance des compléments aliments bétails ;
- l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de *Leptadonia Pyrotechnica* dans la zone ;
- la présence des maladies telluriques.
-

1.4.3. Pêche

Dans la zone de Kolé, cette pratique de pêche n'existe pas car la zone ne dispose d'aucun cours d'eau permanent ou de lac.

1.4.4 Commerce

L'activité commerciale est pratiquée presque par toute la population de la zone. Il y a seulement deux marchés. Le marché de Kolé (qui a lieu chaque vendredi) et celui de Miouh (qui a lieu chaque mardi). Les produits échangés sont constitués des produits agricoles (les céréales, les dattes, l'oignon, le gombo, de la patate, etc.), des produits d'élevage (les caprins, les bovins, les volailles, la beurre de vache etc.), des produits artisanaux (les nattes, les éventails, les houes, les vantes) et des mouvements des produits manufacturés (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, tasses, habits, etc.).

La céréale est importée du Lac Tchad voisin de la zone, cette céréale est transportée à dos d'âne et dromadaire. Les produits des cultures maraichères sont vendus par les femmes qui se déplacent de village en village à cause des deux marchés (**Kolé** et **Miouh**) moins fréquentés. Elles profitent également des cérémonies traditionnelles (mariage, invitation, baptême,) pour vendre leurs marchandises. En ce qui concerne le commerce de bétail, les commerçants achètent les bétails sur le marché de Mao, puis les revendent dans les pays voisins (Nigeria etc..), D'autres qui ne disposent pas assez de moyen pour amener leurs animaux à l'extérieur font de l'embauche. On rencontre quelques boutiques dans les deux marchés de la zone et dans certains villages les plus reculés. Dans ces boutiques, on trouve divers produits importés tels que : le sucre, le thé, la pommade, la tomate, les piles, les chaussures, les vêtements, huile.....

Le transport dans la Zone est assuré par de véhicules Toyota, des motos, des chevaux, chameaux et des ânes. Ces moyens de transport permettent une liaison permanente entre les grands centres et les petits centres de la Zone.

Principaux problèmes rencontrés dans le domaine de commerce à Kolé sont entre autres :

- Les pistes non aménagées ;
- le coût très élevé de transport;
- l'inexistence des établissements de micro - finance;
- le manque des commerçants grossistes;
- le mauvais aménagement des deux marchés existants.

1.4.5 Artisanat

L'activité artisanale est très peu développée dans la zone de Kolé. En effet, les différentes activités développées dans la zone sont la menuiserie, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la vannerie, etc. Toutefois, cette dernière génère de revenus non négligeables aux personnes qui la pratiquent.

La forge : cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses trouées. Il faut préciser que la marmite constitue une source de revenus importants pour les forgerons du fait de son achat quasi-quotidien par les femmes qui donnent leurs filles en mariage.

Le tressage: cette activité est pratiquée par beaucoup des femmes dans la zone, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. A l'aide des rameaux de palmiers doum ces femmes tressent plusieurs produits. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vanes.....

La couture : celle-ci est rencontrée dans les grands villages de la zone tels que kolé, Miouh, Maga. Elle rapporte beaucoup d'argent aux pratiquants au moment des fêtes, des mariages et à part ce moment précis, la couture n'est pas bien sollicitée sauf en cas de déchirure des habits.

La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels (chevrons, plafond, grillage.... ;). Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtres, bancs, petites armoires pour les femmes, etc..

La cordonnerie : elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

La maçonnerie : dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des clôtures durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas nécessité.

La mécanique : cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto et du téléphone. Dans le passé, il ya des réparateurs des radios cassettes, de nos ces réparateurs sont devenus des mécaniciens des groupes électrogènes pour charger les téléphone.

L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

1.4.6 Autres activités

Le tressage de cheveux des femmes est une activité exclusivement destinée à une catégorie des familles spécifiques et génère des revenus pour les pratiquantes, si une femme issue d'une autre famille sait exercer ce métier, elle ne peut l'exercer car la tradition ne lui permet pas bien qu'il soit une activité lucrative.

1.5. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Pendant la campagne d'information et de sensibilisation, l'étude du milieu zonal et la réalisation des diagnostics participatifs villageois, les animateurs locaux zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement, ont recensé les infrastructures existantes dans la zone de Kolé. Celles-ci sont regroupées par domaine dans les lignes qui suivent.

1.5.1. Infrastructures sanitaire, d'assainissement et hydrauliques

Il y a une faible couverture de la zone en matière de centre de santé. La zone compte au total 7 centres de santé dont aucun public et 7 communautaires. Ces centres couvrent 138 villages pour une population totale de 28 000 habitants contre 16 infirmiers soignants.

Par ailleurs à part les latrines construites en matériaux locaux non durables dans les différents centres de santé existants, aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans la zone de Kolé.

- **Les infrastructures hydrauliques**

On rencontre au niveau de la zone de Kolé 62 forages, 04 puits modernes (cimentés) et 83 puits traditionnels répartis dans les villages de la zone.

Quant à l'hydraulique pastorale, la zone de Kolé compte 06 puits pastoraux modernes dont 03 fonctionnels et 03 non fonctionnels et 83 puits pastoraux traditionnels.

1.5.2 Infrastructures éducatives, d'alphabétisation, culturelles et sportives

Au niveau de l'éducation, la zone de Kolé compte 15 écoles primaires dont 04 officielles et 11 communautaires. Les statistiques de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement de Base de la Sous-préfecture de Mao Rural de 2014 - 2015 dépend la zone ont relevé 19 salles de classe dont 03 construites en matériaux durables et 03 en banco dans certaines écoles officielles et 13 salles de classe en matériaux locaux réparties dans les écoles officielles et communautaires.

Sur le plan d'alphabétisation, il n'existe aucune infrastructure d'alphabétisation dans la zone pourtant cette dernière présente un taux d'analphabétisme très élevé (90 à 95% de la population masculine et 100% de la population féminine sont analphabètes). Cette situation risque de perdurer car jusqu'à présent la plupart des enfants ne sont scolarisés ni en arabe ni en français malgré la proximité de certaines écoles françaises publiques et communautaires.

- **Les infrastructures culturelles et sportives**

Aucune infrastructure sportive, d'alphabétisation et culturelle n'existe dans la zone. Cependant, il faut signaler l'existence des terrains non aménagés dans les villages Kolé, Maga, Miouh, Malili, Bogole et Woutou Koufou où se pratique plus ou moins le football par certains jeunes ou petits enfants.

1.5.3 Les infrastructures de communication

Il n'existe aucune piste aménagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone. Il faut cependant noter quelques atouts dans la zone tels que l'existence des compagnies privées Tigo qui couvrent certains villages de la zone. Une antenne Tigo est implantée à Bogole

1.5.4. Les infrastructures économiques

Sur le plan économique, 14 boutiques (kole, wallah, Djigueri, Bogole, Loumbou, Harmadi, Miouh, Maga, Woutou Koulfou, Malili, Blani Dogordari, Modoh, Togoum, Ammi), aucune banque céréalière communautaire ou privée, 02 marchés locaux hebdomadaires dont les hangars sont aménagés avec des matériaux non durables (hangars en seckos ou petites branches d'arbres) et où sont écoulés les produits locaux et manufacturés (kole et Miouh), 12 moulins à mil (kole, Djigueri, Bogole, Malili Chori, Kouri-kouri, Ammi, Woutou Bouyou Bouyou, Maga, miouh, Kindjiria, Blani Kanami, Woutou koulfou) sont recensés dans la zone de Kolé.

1.5.5. Les infrastructures religieuses

Sur le plan religieux, la zone de Kolé compte 12 grandes mosquées localisées dans les villages de Kole, Bogole, Modoh, Djigueri, Malili, Maga, Miouh, Kindjiria, Wailou, Galah Okari, Ammi, Metil. Par contre, les petites mosquées sont implantées dans presque tous les villages de la zone.

Tableau N° 4 : Fiche de synthèse des données sur la zone de Kolé

No	Villages de la zone	Nbre de ménage	Population 2009	Population actuelle estimée	Superficie terroir village (km ²)	Distance entre le village et le chef lieu	Revenu en datte	Superficie de l'espace agricole (ha)	Infrastructure scolaire		Infrastructure sanitaire et hydraulique				Infrastructure économique			Infrastructures culturelles et sportives	
									école	infrastructure d'alphabétisation	centre de santé	forage	Puits	Puits pastoral	marché	C E C	aire d'abatage	culturelle	sportive
1	Kole	150	1530	1900	10	0		100	1		1	4/1 nf		1	1				1
2	kindjira	80	370	400	5	17		7				1	1						
3	Loufadou I	70	197	230	2.5	15		3	1			1	1						
4	Loufadou II	63	280	320	3	15		4				1	1						
5	Loufadou III	10	21	35	1	15		3											
6	Kay kotou	7	15	20	0.4	7		2											
7	Rokoum	20	106	150	2.5	10		2					1						
8	Kiri intchia I	35	120	140	5	10							1						
9	Kallah I	12	42	60	0.25	30	100 000	2					1						
10	Kallah II	17	31	40	0.25	30	100 000	12											
11	Manpal	46	169	217	3	19		6				1	1						
13	Ouldjadou I	20	91	120	1	20		2					1						
14	Dillahou I	30	98	120	2	20		4				1							

15	Dillahou II	18	74	97	2	20		3				1						
16	Tal I	19	49	69	0.9	15		7			1							
17	Tal II	17	69	84	2.5	16		5				1						
18	Woutou koulfou	200	602	701	10	21	25 000	100	1		1	2						1
19	Galah intchiboula	20	87	103	1	27		7			1	1						
20	Okari	50	197	256	4	25		17	1		1	1						
21	Eli-choukouri	60	261	300	3	23		2			1	1						
22	Al-hari	20	63	80	0.5	25		2				1						
23	Guiginati	27	110	240	1.5	25		3				1						
24	Magueti	26	96	130	1	25		4				1						
25	Galah Bokor moussaraye	20	44	60	1	25		2				1						
26	Galah ouodou	30	97	120	2	28		4			1	1						
27	Galah centre	20	57	76	0.9	28		12										1
28	Galah Bokor Malloumi	20	52	70	0.25	25		20				1						
29	Galah Kolo	20	68	74	3	25		20				1						
30	Yira	10	50	62	0.25	25		2				1						
31	Loumbou I	100	418	504	10	15		50			1	1						
32	Loumbou II	20	73	100	0.12	14		3				1						
33	Loumbou III	20	42	53	2.5	14		3				1						
34	Loumbou IV	17	25	39	0.5	14		1				1						
35	Loumbou V	40	87	101	2	15		20				1						

36	Bih	43	151	172	3	16		5				1					1
37	Loumbou Dayalangua	10	21	35	0.12	15		1				1	1				
38	boulakourgui	50	110	240	3	30		10			1	1					
39	Djiguerie	125	742	889	14	15		110	1		1	2	1				1
40	Bedere I	40	193	201	4	3		40					1				
41	Bedere II	15	66	75	1.5	3		2					1				
42	Intchiboulah I	30	139	152	0.25	30		2					1				
43	Intchiboulah II	10	46	56	0.5	30		2					1				
44	Ammi I	30	120	180	2	30		14			1	1					
45	Ammi II	20	55	80	2.5	30		10	1				1				
46	Ammi III	15	21	30	0.25	29		7.5									
47	Ammi IV	16	37	50	0.25	29		8					1				
48	Ammi V	15	21	30	0.25	29		7.5					1				
49	Ammi VI	15	23	34	0.29	30		8					1				
50	Maga	200	804	974	10	12		100	1		1	3					1
51	Drah	30	101	120	2.5	11		4				1nf	1				
52	Bogolet	169	976	1016	9	12	50 000	50	1		1	1CE	1				1
53	Medi choukouri I	60	86	101	3.5	20		19	1			1					
54	Medi Choukouri II	28	87	150	3.5	21		9				1	1				
55	Medi Mbdou Tchiteri	50	127	161	4.5	20		25					1				

56	Medi Adam	35	88	105	4.5	20		11				1						
57	Medi fouri	50	174	204	4	20		12.5			1	1						
58	Modoh II	30	110	130	5	25		50	1		1							
59	Guini I	12	38	48	1.25	7		2										
60	Guini II	10	32	40	3	7		2										
61	Guini III	9	28	36	1.5	7		2										
62	Walla I	130	619	780	5.5	14		20	1		2	1						
63	Walla II	40	199	240	3.5	14		7			1	2						
64	Walla III	10	32	40	1	12		5				1						
65	Walla Dalari	29	84	116	3.5	12		4			1	1						
66	Walla Kindjiri	30	100	120	3	12		5										
67	Kourkouri I	50	178	212	7	15		53	1		1	1						1
68	Kourkouri II	40	155	200	3	16		9										
69	Kourkouri Meleri	55	197	250	4	16		12			2							
70	Boulani kanami	30	72	82	2	15		7			1							
71	dogordori	200	989	1001	5.5	15		5			2							
72	Youhri	30	57	74	2.5	18		3										
73	Kounounoum I	20	71	81	1.5	8		2			1							
74	Kounounoum II	30	61	82	2	8		4				1						
75	Kounounoum III	21	81	100	2	8		3			1	1						
76	Yile	22	79	103	2.5	15		5				1						
77	Dira	18	68	76	0.25	11		3				1	1					
78	Tefina	12	30	41	0.9	18		2										

79	Woutou fouri	20	68	85	2	20		6				1							
80	Woutou bouyoubouyou	30	83	120	2	20		5			1	1							
81	Dougoule II	10	36	42	0.25	9		1											
82	Dougoule I	10	31	40	1	9		2				1							
83	Tchoumi I	50	149	180	3.5	3		12			1	1							
84	kardey	20	71	80	2	14		3			1								
85	yorombou	60	298	362	3	13		4			1								
86	Malili Elhari	60	289	360	2.5	20		10			1nf	1							
87	Fadilti	27	121	150	1.5	21		13.5											
88	Tcholori	15	51	63	0.25	20		0.25											
89	Chaouri	70	298	350	4.5	20		10	1		1	2/1 nf	1						1
90	Dorsali	10	48	60	0.9	20		2											
91	Malili Domolti	40	120	163	5	20		6				1nf							
92	Malili Moursalti	50	201	250	0.25	20		2	1										
93	Dabari	20	103	140	4	20		11											
94	Eliri	30	97	107	2	20		3											
95	Moussari	40	179	202	3	20		5			1								
96	Malili Outamane	50	136	175	0.25	15		2					1						
97	Kellem I	47	198	235	3	9		9			2								
98	Kellem II	30	124	150	3	8		6			1								
99	Kellem IV	25	101	125	2	8		4					1						

100	Togoum I	120	576	600	6	8		17	1			1	1					1
101	Togoum II	20	49	66	0.9	7		2										
102	Togoum III	20	76	89	0.9	7		2				1						
103	Togoum IV	32	89	109	2	8		3				1						
104	Molofourde I	30	90	110	2	9		7				1						
105	Molofourde II	18	45	61	0.25	9		2				1						
106	Youh	80	374	427	4	14		12	1			1	1					1
107	Youroukore	10	69	80	2	10		2										
108	Kirka	45	107	167	3.5	20						2	1					
109	Doulfa	18	41	76	0.12	15												
110	Modoh Tildja	342	1650	2004	11	25			1			2	1					
111	Harmadi I	60	293	317	5	12						1						
112	Harmadi II	63	297	315	2	12						1						
113	Harmadi III	42	132	152	2.5	12							10					
114	Metile I	20	89	101	1	20		2.5				1						
115	Metile II	10	39	51	1	20		2										
116	Ahoura	13	54	65	0.25	20		2										
117	Yori II	15	55	75	2	15		2					1					
118	Miouh	200	987	1103	6	15		105	1	1	1	2	1		1			1
119	Mallairom I	15	55	75	0.25	4		8										
120	mallairom II	10	41	61	0.5	3		9										
121	Kallah III	10	40	50	0.6	9		12										

122	Kellem IV	10	49	51	0.7	9		11										
123	Kefi I	20	87	102	14	25		12										
124	Kefi II	30	131	153	15	25		14										
125	Bodiom	15	56	78	4	15		12										
126	Ouldjadou II	39	195	234	4	15		10										
127	Boulani yalaye	60	290	340	6	16		12										
128	Gala Are Yourou	10	31	40	1	25		5										
129	Kiri intchia II	20	85	99	6	10		7										
130	Malili Touori	23	92	104	3	15		5										
131	Harmadi IV	32	141	167	4	12		3										
132	Harmadi V	15	66	83	4	12		4										
133	Woutou Koroudori	25	107	138	5	19		4										
134	Loumbou VII	21	90	107	5	15		5										
135	Loumbou VIII	18	85	97	2	16		6										
136	Yori I	27	123	149	3	15		7										
137	Woillou II	21	87	104	6	20		4										
138	Dia-ari	43	197	258	12	25		21	1			1						
Total		5 584	23227	28 000				0		0		62	83					

Ces données ont été collectées par les Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement durant le mois de juin 2014 et synthétisées par l'Expert 1 de la structure d'appui.

La zone de Kolé est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis et des mares.

II. RESULTATS DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE LA ZONE ET LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

L'atelier du diagnostic participatif zonal organisé du 25 au 27 août 2014 à Kolé a permis à la population de la zone de Kolé de procéder à l'analyse des problèmes identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après.

2.1. DOMAINE AGRICULTURE – ELEVAGE ET PÊCHE

2.1.1 .Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Faible production agricole (agriculture pluviale tout comme maraîchère)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible et incertaine pluviométrie - accès limité des potentiels maraîchers aux ouadis - techniques de production et matériels agricoles rudimentaires - destruction des champs par les ennemis des cultures - pauvreté des sols - méconnaissance des techniques de pratique des cultures maraîchères et pluviales - l'accès difficile à l'eau douce - manque d'organisation des agriculteurs - faible encadrement technique 	<ul style="list-style-type: none"> - migration et déplacements des bras valides - prix élevés des produits agricoles - famine - pauvreté croissante des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - existence des fumiers organiques - présence des services techniques d'encadrement - disponibilité d'informations sur les projets exécutés antérieurement dans la zone - existence des tracteurs - présence des partenaires d'appui technique et financier - existence de nombreux ouadis non exploités - présence d'une nappe phréatique peu profonde - existence des mains-d'œuvre agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser les reboisements - élaborer les contrats équitables pour les exploitants et les propriétaires - amender les champs par parage des animaux, apport des matières organiques - organiser les agriculteurs et agro-éleveurs, - former les agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux - réaliser l'agroforesterie et la haie vive à base des épineux autour des jardins maraîchers - installer les boutiques d'intrants agricoles - former les responsables des organisations des agriculteurs et éleveurs sur les techniques de prévention et de gestion des conflits agriculteurs-éleveurs - sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur l'intérêt de l'intégration de l'agriculture et l'élevage

2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables	Echelle zonale	-mouvement des dunes et ensablement des ouadis -forte érosion éolienne et hydrique	- réduction ou disparition des activités agricoles - désertification de la localité	- présence des partenaires d'appui	- former les agriculteurs membres les organisations sur les techniques de fixation des dunes et de lutte antiérosive - fixer les dunes autour des ouadis - pratiquer les techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Echelle zonale	- insuffisance du pâturage -dégradation des pâturages existants - manque/rareté des points d'eau d'abreuvement; - manque de pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination - insuffisance des puits pastoraux -mauvais suivi médical des animaux - manque d'organisation des agriculteurs -faible encadrement technique -sécheresses et épizooties	- pauvreté - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté au milieu -volonté des éleveurs à continuer à produire -abondance des espaces pastoraux -présence de Services d'encadrement technique et des partenaires d'appui	- sensibiliser la population pour la lutte contre les feux de brousse - organiser les éleveurs et les auxiliaires d'élevage -former les éleveurs, membres de l'organisation - construire les parcs de vaccination de bétail - réhabiliter les puits pastoraux - réaliser d'autres, - créer et construire les pharmacies vétérinaires - produire les aliments complémentaires pour le bétail - sensibiliser les éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organiser régulièrement les campagnes de vaccination du bétail

2.1.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- faible production agricole dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables
- baisse de la production animale (gros et petit élevages) ;

2.1.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l'élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc
- améliorer la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments

complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho...), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.

2.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
1. Des sécheresses successives	Echelle sous-préfectorale	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements - création des forêts communautaires ou individuels
2. La détérioration continue du climat	Echelle sous-préfectorale	- coupe abusive et accélérée des arbres - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux de surface et puits - détérioration de l'état de la santé - diminution croissante de pâturages de bonne qualité	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés - reboisements individuels
3. Disparition des arbres/ ressources en bois, végétation herbeuses	Echelle sous-préfectorale	-exploitation croissante des ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement individuel -pratique de l'agriculture sur brûlis -extension des superficies cultivées -mauvais élagage des arbres - surpâturage	- perte de la diversité et de la richesse floristique et faunique - diminution des ressources ligneuses et fauniques - rareté des pluies - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les toitures	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi n°14 - la gestion des terroirs villageois - réalisation des

		<ul style="list-style-type: none"> -coupe des branches pour alimentation des animaux -extension des villages -sécheresse, changements climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation de la souffrance des femmes - diminution de pâturages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile 		<ul style="list-style-type: none"> reboisements dans les espaces publics --sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques - réalisation de l'agroforesterie et des haies vives autour des jardins maraîchers
4. Disparition des animaux sauvages	Echelle sous-préfectorale	<ul style="list-style-type: none"> - exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales -braconnage de la faune - sécheresse - désertification -feux de brousse - disparition des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - perte de la diversité et richesse faunique 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi n°14 - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préserver la diversité et la richesse faunique - réalisation de campagnes de sensibilisation pour la restauration des habitats de la faune sauvage
5 .Dégradation des Sols	Echelle sous-préfectorale	<ul style="list-style-type: none"> -surpâturages -déboisement -poussée démographique -modification des systèmes fonciers -mutations sociales -sécheresse - érosion éolienne et hydrique - mauvaises pratiques culturelles - relief accidenté 	<ul style="list-style-type: none"> - production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de Service techniques et des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Echelle sous-préfectorale	<ul style="list-style-type: none"> - mauvaise gestion des forages et puits pastoraux - ensablement progressif de certains forages et puits pastoraux, des points d'eau - pluviométrie insuffisante et irrégulière, - pollution 	<ul style="list-style-type: none"> - pannes successives de certains forages et puits pastoraux - retour à la consommation d'eau non potable - persistance des maladies hydriques - migration ou 	<ul style="list-style-type: none"> existence de Services techniques et des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement, du code de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur le code de l'eau - sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion durable et rationnelle

		- utilisation non maîtrisée des pesticides par les agriculteurs	dissémination des faunes - perte de la diversité et de la richesse faunique		des ressources en eau - formation des membres des comités de gestion des forages et puits pastoraux
7. Désertification persistante et croissante (avancée du désert)	Echelle sous-prélectorale	-la diminution des pluies -l'abattage excessif des arbres à des fins diverses -l'agriculture itinérante sur brûlis -le surpâturage - sécheresse	- diminution des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat, -- augmentation de la souffrance des femmes - vie dans un contexte écologique difficile	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	-Sensibilisation de la population pour la gestion durable des terres et ressources en eau -Sensibilisation des agriculteurs pour l'adoption des techniques de culture protectrices des terres -réaliser des plantations d'arbres
5. Inexistence des initiatives des activités touristiques	Echelle sous-prélectorale		-manque de protection/dégradation et perte des potentiels touristiques	-existence des sites touristiques - présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui	-sensibilisation de la population sur l'intérêt du tourisme et de l'écotourisme - identification et aménagement des sites touristiques

2.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat
- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée

2.2.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la Lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

2.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES ET TOURISME, ...)

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
1. Enclavement de la sous-préfecture	Echelle sous-préfectorale	-Manque des pistes aménagées - manque d'appui en matière de désenclavement	-Dégradation massive des sols (multiplicité des pistes) -ensablement des habitations et des infrastructures socio-sanitaires réalisées -facilité d'égarement des voyageurs due à la multiplicité des pistes -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs -enclavement de la localité	-existence de la main d'œuvre	-Réalisation des aménagements simples des pistes par leur débroussaillage, matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation
2. Faible couverture de la zone en marchés locaux	Echelle sous-préfectorale	manque de volonté et d'initiatives locales - Manque d'aménagement des pistes - faible production de et détérioration de l'économie locale - manque de politique de promotion de consommation des produits extérieurs et intérieurs - faible consommation locale des produits commercialisés et commercialisables -moins des produits locaux à écouler sur le marché - faible fréquentation des marchés locaux existants par les commerçants extérieurs	-difficulté à écouler les produits locaux -non accessibilité aux denrées alimentaires surtout céréales -non aménagement des pistes -moins des produits locaux à écouler sur le marché	-Nombre important du cheptel-positionnement stratégique de la zone de Kolé par rapport à la ville de Mao	-mise en place et formation des comités de gestion - <i>Aménagement</i> des hangars en matériaux durables -création et construction des nouveaux marchés
3. Faible développement	Echelle sous-	-manque d'organisation des	-Non amélioration des revenus	-nombre	-organisation des

des activités artisanales	préfecturale	artisans - Faible présence des établissements des microcrédits -respect des principes de la religion musulmane en matière de crédit - difficulté de trouver des matières premières sur place, coût de transport et d'achat élevés des matières premières importées	des artisans -produits artisanaux de moindre qualité	important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	artisans -formation des artisans - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture
4. Faible progression des activités commerciales	Echelle sous-préfecturale	manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement -non aménagement des pistes -faible animation des marchés locaux existants - faible présence des établissements de microcrédits	- détérioration des revenus des commerçants - accroissement des dépenses de transport en d'importation	-nombre important du cheptel -demande croissante des denrées alimentaires et des produits de première nécessité	-organisation et formation des commerçants -plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits -création de caisse mutuelle d'épargne et de crédit

2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- l'enclavement de la zone
- l'insuffisance des marchés locaux
- les activités artisanales peu développées
- les activités économiques peu développées

2.3.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- désenclaver les zones par l'aménagement des pistes ;
- promouvoir les activités économiques des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures économiques et touristiques, la mise en place des comités de gestion de ces infrastructures, la formation des membres desdits comités etc.

2.4. DOMAINE SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle sous-prélectorale	<ul style="list-style-type: none"> -faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariage précoce - grossesses rapprochées - Insuffisance de la sensibilisation des Populations sur les techniques et pratiques préventives - difficulté d'évacuation rapide des patients -faible couverture sanitaire - consommation d'eau non potable 	<ul style="list-style-type: none"> -cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des centres de santé et du personnel soignant dans la zone, -existence du district et de la délégation sanitaires -existence des charrettes et des ambulances dans certains centres de la zone, -subvention des soins (soins gratuits) des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes -présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation de la population sur l'importance de fréquentation des centres de santé et du planning familial et la santé de reproduction - formation du personnel soignant et des matrones - construction et équipement d'autres centres de santé et des maternités
2. Faible accès à l'eau potable	Echelle sous-prélectorale	<ul style="list-style-type: none"> -manque ou insuffisance des forages et d'autres sources d'eau potable -panne récurrente des pompes de forages -croissance démographique 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du temps de travail des femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service d'hydraulique (délégation d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'autres forages - réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages

3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Echelle sous-préfecturale	<ul style="list-style-type: none"> -défécation à l'aire libre - Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène -Insuffisance d'eau potable ou mauvaise qualité de l'eau dans les puits et forages - pollution des eaux des puits et des forages - mauvaise gestion des ordures ménagères et autres déchets - malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement - avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation de la population pour l'utilisation des moustiquaires - formation des relais communautaires - sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt de réalisation et d'utilisation des latrines - mise en place et formation des membres des comités d'hygiène et d'assainissement dans les villages
4. Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle sous-préfecturale	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation insuffisante de la population sur le VIH/SIDA et IST -Méconnaissance des personnes infectées - faible pouvoir des femmes - refus d'utiliser les préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST 	<ul style="list-style-type: none"> -Taux de contamination sera très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des centres de santé et du personnel soignant, de district et délégation sanitaires - existence de point focal /SIDA et de l'Association des personnes vivant avec le VIH -présence des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> -Information et sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST - formation des pairs éducateurs

2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- faible accès à l'eau potable
- propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer la couverture sanitaire des zones par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et d'assainissement, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé ;
- faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation ou la réhabilitation des forages, la création des comités de gestion des points d'eau, la formation et la sensibilisation des membres desdits comités sur l'hygiène et l'assainissement ;
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST, la formation des pairs éducateurs)

2.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -très faible dynamisme des APE - manque des salles de classe en matériaux durables) -absence des points d'eau et latrines dans la cour de l'établissement -inexistence des clôtures des établissements scolaires -cours irréguliers et écourtés -manque d'équipement - absence de bibliothèque -insuffisance notoire/manque des enseignants qualifiés -non intégration des lauréats de l'ENIB -absentéisme de certains enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études 	<ul style="list-style-type: none"> -existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation -existence de Service d'encadrement et des partenaires d'appui -bonne capacité des parents de mobiliser les fonds - existence des enseignants formés non intégrés - existence des lauréats des écoles normales d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> - former le personnel enseignant et les responsables des APE -construire et équiper les salles de classe - réaliser les forages et latrines au sein des établissements scolaires -planter les arbres dans les établissements scolaires - construire et équiper les écoles - plaider pour l'affectation des enseignants qualifiés
2. Faible scolarisation des enfants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -refus de la plupart des parents d'envoyer leurs enfants à l'école française -pesanteurs socioculturelles et religion -faible sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants, etc -déperdition scolaire importante surtout des filles -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - Frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre important d'enfants scolarisable - présence de Délégation de l'Education National et Inspection Pédagogique de l'Enseignement - présence des partenaires d'appui en matière d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants - sensibilisation des parents pour l'envoi massif des enfants sans distinction de sexes à l'école
3. Faible promotion des activités sportives et culturelles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures socio-culturelles et sportives -désintéressement de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - jeunes moins cultivés - baisse de niveau - pas d'échanges d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Service Technique d'encadrement des activités sportives et 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les jeunes et parents sur l'importance de la promotion des activités sportives et culturelles

		<ul style="list-style-type: none"> - méconnaissance de l'importance des activités sportives et culturelles - pesanteurs socio-culturelles, - manque d'initiatives - ignorance, pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - disparition de certaines valeurs culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> culturelles - sages - vestiges - chefferie traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - création des différentes équipes de foot ball, - l'aménagement et équipement des terrains de sports, - formation des membres des équipes de foot ball -- formation des responsables des équipes sportives - organisation des manifestations culturelles et sportives
4. Fréquent et massif exode rural	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible production agropastorale dans la localité - sous-équipement des activités agricoles existantes - diminution continue des revenus - insécurité alimentaire et malnutrition fréquentes - manque de progression des activités commerciales dans le milieu - conditions naturelles défavorables - chômage - manque d'infrastructures socioculturelles - manque de qualification professionnelle des jeunes - fort taux de déperdition scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - villages vidés des bras valides - abandon des femmes et des enfants - décroissance de l'économie locale et de la promotion sociale - frein pour le développement des projets communautaires - pauvreté, oisiveté, 		<ul style="list-style-type: none"> - organisation des manifestations culturelles et sportives - Promotion des AGR pour les jeunes et autres bras valides - la formation sur les activités génératrices des revenus.
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'alphabétisation des adultes - refus d'aller à l'école - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation - mariage précoce des filles - pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et culturel, 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux sexes) en âge d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des adultes pour leur inscription massive au cours d'alphabétisation fonctionnelle - Création, construction et équipement des centres d'alphabétisation - plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des agents alphabétisateurs

2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- faible scolarisation des enfants
- fréquent et massif exode rural
- nombre très important et croissant des analphabètes
- faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignants et des responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc.....
- Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de foot – ball, par la formation des membres des équipes de foot – ball, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc...).
- Promouvoir l'alphabétisation des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...)

2.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
1. Statuts socio-économiques défavorables des femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - pesanteurs socioculturelles et religion -manque d'organisation de lutte pour les femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes - manque/faible d'encadrement technique et formation des femmes pratiquant l'agriculture et l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> -manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation à la création des organisations féminines - sensibilisation sur l'implication des femmes dans le développement socio-économique et la gestion des ressources naturelles - sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes - formation des femmes sur les techniques de prise de parole devant un public - l'installation des ateliers de coutures
Surcharge des travaux des femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - travaux de ménage et champêtres - Difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> -fragilité de la santé des femmes -réduction de l'espérance de vie des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -existence des partenaires d'appui pour l'installation des moulins et des forages, la construction et la vulgarisation des foyers améliorés, etc 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des moulins - réalisation des forages - formation des femmes membres des groupements sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
3. Analphabétisme élevé chez les femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation des femmes, des centres d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité 	<ul style="list-style-type: none"> - faibles visites de Consultation prénatale -non respect des règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement, de bonnes pratiques alimentaires -mauvais suivi de la santé des enfants -faibles capacités pour bien conduire des 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des femmes analphabètes - bonne volonté des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des chefs de ménages et femmes en analphabètes sur l'importance de l'alphabétisation - installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétiseurs

			groupements		
4. faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - faible organisation des femmes -insuffisance des moyens financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus 	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des femmes pour la création des groupements dynamiques - promouvoir les activités génératrices des revenus pour les groupements féminins par des formations
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces -pesanteurs socioculturelles -préjugés négatif sur l'éducation des filles -mariage précoce -religion 	-fort taux d'analphabétisme des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles
6. Une insécurité alimentaire permanente	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> -sécheresse fréquente -ennemis des cultures -épidémie et épizooties -dépendance des aléas climatiques -systèmes de production peu performants -croissance démographique -vulnérabilité et pauvreté des ménages -manque d'organisation des producteurs dans la phase post-récolte -mauvaise gestion des appuis extérieurs -faible connaissance des techniques de conservation 	<ul style="list-style-type: none"> -enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris - 	<ul style="list-style-type: none"> - existence de nombreux ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu - Existence de Service Social et l'ONASA à Mao -existence des services d'encadrement agricole et pastoral - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place des banques céréalières communautaires dans les villages -amélioration des matériels agricoles et techniques culturales -développement des cultures maraîchères dans les ouadis - information et sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt de la bonne gestion des récoltes - sensibilisation et formation sur la prévention et la gestion des crises alimentaires

7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle zonale	analphabétisme, faible poids économique, - mauvaise qualité des soins apportés aux enfants et aux femmes -mauvaises pratiques d'alimentation -pratiques d'allaitement maternel inadéquat -mauvaise hygiène alimentaire -manque de volonté de certains parents de bien nourrir leurs enfants	-fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente	- existence des ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA à Mao, du District et de la Délégation sanitaire, - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, UNICEF, MDM, etc)	-Sensibilisation des parents pour une bonne alimentation -sanction (par autorités locales) en cas de la persistance des comportements favorables à la malnutrition des enfants -développement des cultures maraichères et divers arbres fruitiers y compris les bananiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie
---	----------------	--	--	---	---

2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....)
- surcharge des travaux domestiques des femmes
- analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- une insécurité alimentaire permanente
- une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l'implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants et d'elles mêmes, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, l'installation des ateliers de coutures

2.7. DOMAINE GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion des ressources financières et matérielles - mauvaise gestion des financements extérieurs - manque de répartition des responsabilités des acteurs - mauvaise compréhension de la vie associative - manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle - manque d'évaluation et de prévention des risques - manque de Vie démocratique au sein de l'association - création opportuniste des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) Paysannes des partenaires d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur la bonne gestion des ressources -la formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance - sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2.mauvais règlement des conflits	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité - résolution non objective des conflits -la mauvaise gestion des ressources communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> - persistance de conflit dans le village - Division de la population - Conflit entre les clans - Disparition de bien social 	<ul style="list-style-type: none"> - présence de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation sur l'importance de la justice et la cohésion sociales - sensibilisation sur la -- lutte contre la corruption - formation des chefs de villages sur le droit et le devoir
3.Vol de bétail	Echelle zonale	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance des agents de sécurité et d'organisation social, à la complexité de certains hommes de la localité, - la divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - baisse des revenus des éleveurs -dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité 	<ul style="list-style-type: none"> -présence des autorités administratives et de service de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaidoyer auprès de l'administrative pour la sanction effective des voleurs de bétail

2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- mauvaise gouvernance locale
- mauvais règlement des conflits sociaux
- vol de bétail

2.7.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage les axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale par la création des comités de gestion de conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et la cohésion sociales, la formation des responsables des associations et groupements sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance etc,

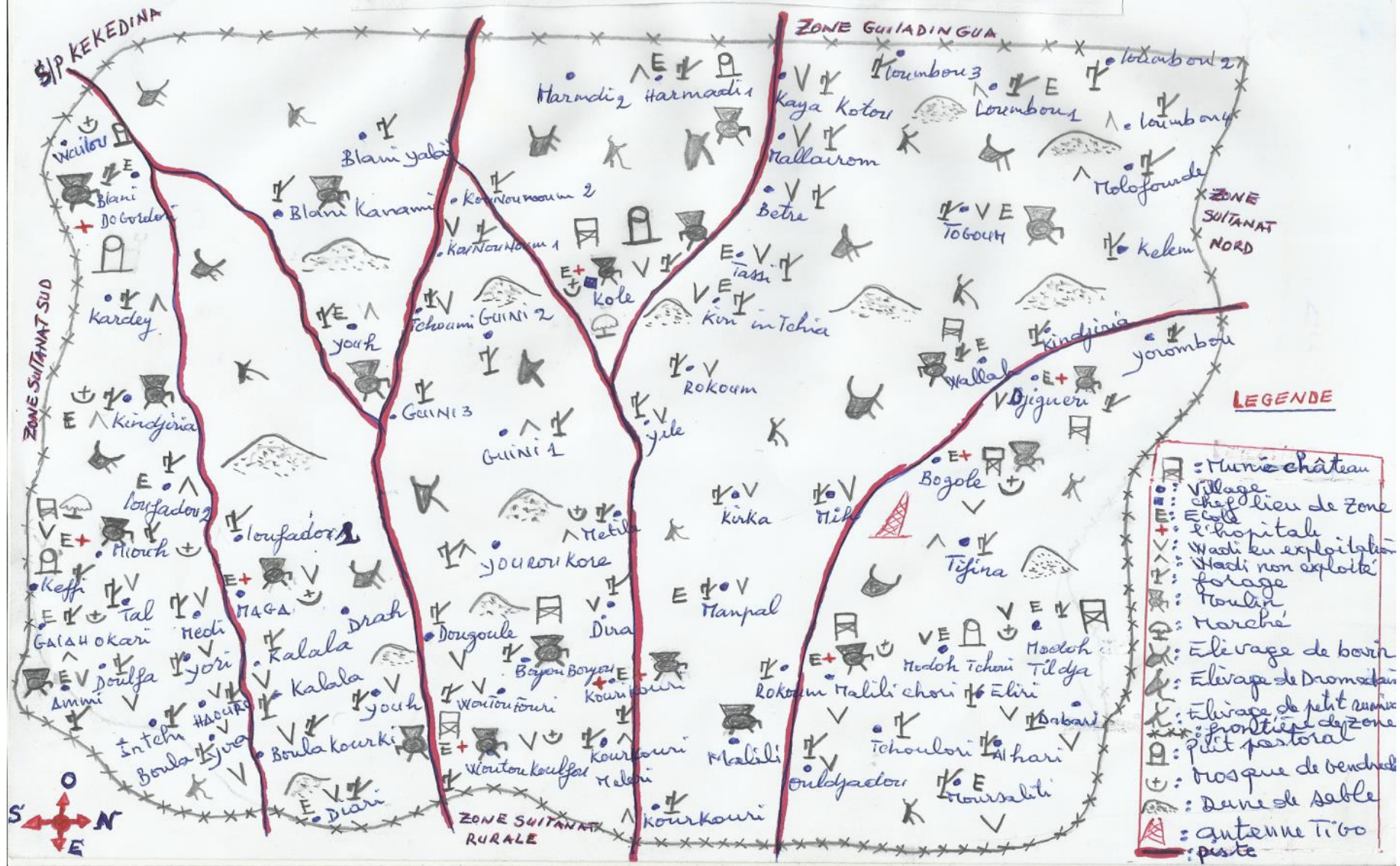
2.8 SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour la zone de Mao rural est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	faible production agricole dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables baisse de la production animale (gros et petit élevages) ; exploitation non durable des ressources halieutiques et (ou lac, mare et leurs ressources).	accroître la production agricole ; améliorer la production animale ; améliorer la production halieutique.
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	la détérioration continue du climat la disparition des ressources en bois; la disparition des animaux sauvages la dégradation des sols la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique la désertification accélérée les activités économiques peu développées les activités touristiques inexistantes	Gérer durablement les ressources naturelles disponibles ; promouvoir les activités d'écotourisme.

Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	l'enclavement de la zone l'insuffisance des marchés locaux les activités artisanales peu développées	désenclaver les zones ; promouvoir les activités économiques des deux zones ;
Santé-Eau potable-Assainissement	taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme faible accès à l'eau potable propagation du VIH/SIDA et IST	améliorer la couverture sanitaire des zones; faciliter l'accès à l'eau potable ; lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	précarité des conditions d'étude faible scolarisation des enfants fréquent et massif exode rural nombre très important et croissant des analphabètes faible développement des activités sportives et culturelles	améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents ; promouvoir l'alphabétisation des adultes dans les zones
Affaires sociales-Genre	statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards.....) surcharge des travaux domestiques des femmes analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles faible/manque de développement des activités génératrices des femmes une insécurité alimentaire permanente une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)
Gouvernance-Paix - Sécurité	Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants La persistance de l'injustice sociale Le vol de bétail	Promouvoir la bonne gouvernance locale

SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE KOLE



SCHEMA N°2 : SCHEMA D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA ZONE DE KOLE

III. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, les populations de la zone de Kole a retenu par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

3.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Accroître la production agricole	Réalisation des cultures maraichères	56,8 ha soit 0,8 ha par grpt	KOLE ;TOGOUM ;HARMADIE ;KAY AKOTOU ;MAGA ;MALILIDABARI ; MALILIMOURSAL ;MALILI ;MALILI MOUSSAR ;MALI LI ELIRI ;MALILI ARABE ;MALILI ARABE ;MALILI CHORI ;MALILI CHORI ;WOUTO UKOULF;MODOH ;KIRIINTCHIA;TASSI;BOGOLE;MANPAL;MBY;BOGOLE;HAROH;WOUTOUFOURI;BOUYOBOUYO;MAGA;BOULAKOURI;KALALAI;GOURATCHOUS;KALALAI;MALILIII;KOUNOUNOUM;DIARRI ;GAL AHKINGUINA ;CENTRE ;YAORI ;	TCHOUM;RAHAMA;TCHOUMYALAI;THAMCHOU;MOUSTACBAL;MALLAYE;HOUBI;DJAMA;TCHOUM;DAIMANE;FAIDE;ALGOWI;KAYAKOTOU;ALDJAMARA;ALHAYIR;SALAMSALAME;AL WAHIDE;ALAZIZIA;NADI ;ALAMAL ;FAIDE ;SALAM ;KIRIKASSAMA ;NAHAR ;CHAMCHI ;CLATOULO ;SALAM ;ALDJOUHOUDE ;TAGOUR ;AL SABOUR ;TCH	35322500	500 000	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PADL-GRN/UE, FONAP,		9 mois

			DOUGOULE ;YO WOURI ;DIRA ;KI RKA ;AMMI ;BOG OLE ;BOGOLE ;D IARRI ;LOUFADO U 2 ;MIOUH;	ALE ;SABOUR ;GHILAH ;FOR T ;SOLIDARITE ;AL SABOUR ;AL NADJA;DJAMA ;AL HILWA;AL NOURA;FAIDE ;FAIDEFOURI ; NADIF ;ALHYIR ;ALDJAMA ;KI RI KASSAMA;AL DJANA;YASSA LAM;ALWASSA TE;TOWORI;E TOILE;SOLIDA RITE;YOUKERI ;HAI HAIROM;ALFA H;RAHAMA;AL DJOUHOUE; AHALANEWAS A;AL NOUR;AL HOUR;AL MOURSAL ;RA CHID ;SAFI;RIA DE;BARIDE;FA IDE ZIRA; HIYA;DOUNA DE MIOUH;									
	2. Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	2 brigades villageois par site retenu	MAGA ;MIOUH ; MODOH ;BOGO LE ;MALILI ;MA LLAIROM ;TAS SI ;KIRKA ;YOU H ;WOUTOUKO UL ;WOUTOUF OUR ;KOLE ;KI RIINTCHIA ;BO ULAKOURKI ;	ADZ	3295400	100000	X				FAO, FAO, PNSA, FSE/ETA T,		1 mois
	Création d'une boutique	1 boutique	Echelle zonale	ADZ	18500000	2600000	X	X	X		FAO, PNSA,		

	d'intrants et matériel agricoles										ACF, Etat		
	Installation et vulgarisation des champs Ecoles	137 villages	Echelle zonale	ADZ, et ONDR	1260200	450000	X	X	X	X	ONDR/ PNSA		
	5. Réalisation de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	1 visite	Echelle zonale	ADZ	7230400	980000			X		FAO, PNSA, , PADL-GRN/UE,		
	Formation des agriculteurs membres des groupements sur les techniques de production	1 séance	Echelle zonale	ADZ	2450000	250000	X				FAO, PNSA, ETAT,		
	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Echelle sous-prélectorale (répartie en 2 sites retenus)	ADZ	565000	150000	X				FAO, PNSA, ETAT		
	Production et vulgarisation des semences améliorées	137 villages	Echelle zonale	ADZ	1680000	210000	X	X	X	X	FAO, PNSSA, ETAT		
Augmenter la production animale	Elevage des volailles	464 poules soit 116 par grpt	Bogole ;Manpal ;Kolé ;Miouh ;	NOURA ;RAHA MA ;SADACK ; AUXILLIAIRE DE MIOUH ;	1160000	600000	X				FAO, PNSA, ACF, ETAT,		
	Réalisation des puits pastoraux	3 puits	Harmadi ;Modoh Arabe ;Waillou	Comite de gestion de puits	5 841 600	500 000	X		X	X	FAO, PNSA, ACF,		
	Elevage des chèvres	156 chèvres pour 12 grpt	MANPAL;TCHO UMI;BETRE;MA LILITCHOUL;M EDICHOUKO;G ALAHOKARI;KA	ZOUROURA; AL RAHA;AL AMINE;AL HAYA;DJITA NDJOUT;AL	14400000	550000	X	X			FAO, PNSA, ACF, ETAT,		

			LALA II;KALALA I;YAOURI;DJIG UERE;DJIGUE RI;MIOUH;	TAFACNA;TH AMCHOU;YA SALAM;KIRIK ASSAMA;ALD JOUHOUD;AL FOURSA;DO UNA;									
Organisation des campagnes de Vaccination des animaux	6800 tête a vaccinés		WALLAH; LOU MBOU; HARMA DIE;BETRE;MAGA;DRAH;DJIG UERI;KEFI;	RAHAMA;AFI A;AL KHAIRE;AL FOURSA ;Co mité éleveur ;	2720000	400000	X	X	X	X	ACF, ETAT,		
5. Alimentation des bétails en tourteaux, sons de céréale.....	964 sacs par village		WALLAH LOUMBOU HARMADIE BETRE MAGA DRAH DJIGUERI KEFI	Comité de gestion Comité de gestion RAHAMA AFIA AL KHAIRE AL FURSA	19280000	1200000	X	X	X	X	FAO, PNSA, ACF, ETAT		
Formation des Auxiliaires d'élevage	1 séance		Echelle zonale (avec 2 sites de formation)	Bureaux des différents groupements des éleveurs	2655000	350000	X				FAO, PNSA, ACF, ETAT		
Création d'une pharmacie vétérinaire	01		DJIGUERI	AL FOURSA	6953500	2150000		X			FAO, PNSA, ACF, ETAT		
Réhabilitation des puits pastoraux	3 puits		TOGOUM MALILI BLANIDOGORD	Comité des éleveurs	18000000	500000	X	X			FAO, PNSA, , PROHYPA		
Installation des parcs de vaccination	3 pacs dans les villages retenus		WALLAH LOUFADOU WALLOU	Comités de Gestion	4680000	550000		X	X		FAO, PNSA, Etat		

Total													
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Gérer durablement les ressources naturelles disponibles	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours des écoles et centres de santé	50 plants par an par APE	WALLAH ;TOG OUM ;MODOH ; KOLE ;DJIGUE RE ;BOGOLE ; MALILI ;MAGA ; WOUTOUKOUF OU;GALAH	APE, les Directeurs des écoles et COSAN, les Responsable de Centre de Santé	16000000	400000	X	X	X	X	Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France), FONAP, FEM-PNUD,		
	Installation des pépinières	15	BOULAKOURKI ;KIRIINTCHIA; BOGOLE ;MALI LIII ;KOUNOUN OUM ;AMMI III ; MBY ;DIARRI ; TCHOUMI ;BLA NIDOGORD ;LO UFADOU ;MAG A ;MIOUH ;GAL AHCENTR ;BO GOLE;	ODV;AL AFIA; KAYOUKOUR; AL RACHITE; ODV	101859750	350000	X				PAM, FAO, Etat, PADL-GRN/UE, FONAP, FEM-PNUD		

Fixation de sable autour du village et des ouadis	19 villages	MALILIII ;KOUN OUNOUM ;MIOUH ;BLANIDOG ORD ;LOUFADOU ;KOURIKOURI ;AMMI ;DIARRI ;YOUH ;HARMADI ;TOGOU M ;LOUMBOU ;TASSI ;MALLAI ROM ;KIRKA ;WOUTOUFOUR ;DOUNA DE MIOUH	ALAFIA;KAYO UKOUR;ALRACHITE;ODV	2625000	325000	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, FONAP, FEM-PNUD,		
Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	Echelle zonale (7 sites de formation)	Bureaux Gpts féminins et ADZ, Cantonnement Forestier	10597500	1000000	X				FSE(Etat), FSD Ambassade des Etats-Unis d'amérique		
Reboisement de 400 plants par groupement féminin	100 plants par an pendant 4 ans par gpt féminin	Echelle zonale (7 sites de formation)	Bureaux Gpts féminins et ADZ, Cantonnement Forestier	26280830	1200000	X	X	X	X	FSE(Etat), FAO, FEM-PNUD		
Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction et vulgarisation des foyers	1 séance	Echelle zonale (7 sites de formation)	Bureaux Gpts féminins et ADZ, Cantonnement Forestier	12157500	1200000	X				FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FSD Ambassade des Etats-Unis d'amérique,		

	améliorés (5 femmes par groupement)										FEM-PNUD, FONAP		
	Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle Zonale	ADZ/ODV	2460000	100000		X			PAM, FAO, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD		
	aménagement des sites touristiques	1 site touristique	Echelle zonal	Comité de Développement de l'écotourisme	2100500	200000			X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD		
	Sensibilisation de la population sur les techniques et pratiques de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, la loi n°14	4 campagnes	Echelle zonal	ADZ	3000000 (soit 950 000 par an)	250000	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD FONAP, FEM-PNUD		
	Total				177081080	5025000							

3.3. ECONOMIE (COMMERCE, TRANSPORT, CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, ARTISANAT, ETC.)

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			

Désenclaver la zone	Matérialisation des pistes par des plaques	137 plaques	Echelle sous-préfectorale	ODV, ADS	300000 par village	150000 Par village	X	X	X	X	FSE/Etat, autres à identifier		
	Matérialisation des pistes par reboisement	2700 plants soit 50 par piste au niveau d'un village	Echelle sous-préfectorale	ODV, ADS	850000	350000	X	X	X	X	FSE/Etat, autres à identifier		
Promouvoir les activités économiques de la zone	Installation des boutiques	31 boutiques	TCHOUMI;KOE ;BETRE;BOGO LE;WALLAHKI NDJI;AMMI5;G ALAH OKARI ; GALAHABAKA ;TOGOUM ;MALILI CHORI ; MOURSALTI ; MALILI II ;KIRI INTCHIA ;LOM BOU ;KARDEY ;MEDI ;MEDI MBODOU ;MO LOFOURDE ;G ALAHKINGUI ;I NTCHIBOULA ; DIARRI;DOUG OULE;AMMI 2; BOGOLE;	SIHASALAM;S ALAM;AMIR; KINASSAROM ;UNIONFAITLA ;DJITANDJITO ;AL AFIA;AL HER;SALAM; DJAMAHIE ; DJAMALE ; CHERKATILH ; AL BARKA ; AL SALAM; HAIHAIROM; ALNASSIR;HA YE;LUMIERE; DOUNA;KALA LA;AL HOURE; ALGOUDOUR; ADJIBE;TINLA; BOUROU; GALI;KINDJIRI ;RAHAMA;YAL AI;AHLIDJARI A;SAWASAWA ;CHAKIR	26350000	4650000		X	X			Société islami que SAFI,	
	Commerce des chameaux	16 chameaux pour 4 grpt	KOLE ;HARMA DI ;MALILIARA BE ;BOGOLE ;	NOMADE;AL BILE;ALMOUA ;HAI;	4680000	1600 000	X						

	Commerce des petits ruminants (chèvres et moutons)	326 têtes pour 7 grpts	MALILI;MOUS ALTI;AMMI;GH; DOUGOUL;KE LLEM;BOGOE;	WAHABE;YAL AI;ADJIBE;AL WASSAL;HAM I;KOURKOU;D JAMAL;	6510000	1105000	X				Société islamique SAFI, autres		
--	--	------------------------	--	---	---------	---------	---	--	--	--	--------------------------------	--	--

Commerce des bœufs	72 bœufs pour 23 grpt	BETRE;BLANI KANAMI;GALH OKARI;AREYO UROU;WOUD OU ;CENTREA BAK ;INTCHIA ;WALLAH ;HAR MADI ;TASSI B OGOLE ;GALA HSURATI;YOU H;AMMII;WALL AHDALA;DIARI ;BOULAKOURI ;KOLE ;MALILI MOURS ;DRH ;	RAHAMA;DJMI LE;SAWASAW A;AL RIHA;AL AFIA;MIXT;AL HKARIM;ALFA LAH;HAIHAIR OM;BAALHER; ALBAHAHIM;K OISSE;RAHA; ASSALAMA; FILE;BARSAL AM;ALDJOUH OUD;CHEDITE ;YOUKORI;AL DJAMA;ALNIY A;ALWAHIDE; DJAMAHIE;	21850000	5000000	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
Commerce de mil, maïs	11385 sacs pour 23grpt	KELLEM;DOU GOUL;INTCHI; BOULA; KEFI; HARMADI;GAL AHABAKA ;AM MI1 ;MALLAIR OM ;KOLE ;MA NPAL ;KIRKA ; MALILIARABE ;MAGA ;WALL AH;TOGOUMII; KELLEMI ;AM MIII;MALILI;DA BARI ;FADILTI	HAMI;ALWAS SAL;ALDJAMA ;ABRASSE;AL HALIWA;MOU SSAI;DAR SALAM;ALHO UR;DAHABE; ALDAIMANE;A L HAYA;AL GAWI;ALFAID E;AL RAHMA; ALMOURSALE ;ALHAYA;ALNI MA;CHEDITE; ALOUFMABR; ALNASSOURL RAHAMA;NIM A;NOURATOB;	22770000	4370000	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
Aménagement des hangars en matériaux durables dans le marché	02	KOLE MIOUH	Comité des commerçant	5913400	410000			X	X	Etat		

	Création d'une caisse mutuelle d'épargne et de crédit	01	BOGOLE	Gpt "WIHDA" Gpt "HIHTICHAD" Gpt "DJAZIRA" Gpt "GAMAR"	4000000	420000	X	X	X	X	Bailleurs à identifier		
	Installation d'un atelier de menuiserie	01	Kolé	Gpt des Menuisiers et maçons	853000	330000			X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de France), FONAP		
	Formation sur la maçonnerie	1 séance	Echelle zonale (site de formation Kolé)	Bureaux ADZ et Gpt des Menuisiers et maçons	875450	290000	X				Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD FONAP,		
Total					93801850	16575000							

3.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			

Faciliter l'accès à l'eau potable	Installation des minis châteaux d'eau	07	Modoh;Miouh ;Kolé ;Djiguéré ;Maga W allah ;Woutoukoulf ou ;	Comité de gestion de l'eau/ ODV	35000000	1500000		X			Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF, Etat et Autres	Décembre 2015	
	Installation des forages	69	MaliliArabe ;Mours alti ;Dabari ;Tassi ; Malairom ;KiriIntchi a ;Ndoulfa ;Kéfi ;Ta l ;ModohArabe ;Yil é;Rokoum;BédéréI, II;Tchoumi;Guini1; Guini2;Guini3;Kend ey;Loufadou;Loufa dou3;Kindjiria;Drah ;Yourkoré;Walla6; Walla5;Wall4;Loumbou1;Loumbou2;Lo umbou3;Loumbou4 ;Loumbou5;Loumbou6;Loumbou7;Lou mbou8;Harmadi2;H armadi1;Harmadi3; Tougoum3;Tougou m2;Tougoum3;Mol ofourdi;Kelem3;Kel em4;Yaouri;Dougo ul1;Ammi4;Ammi5;l ntchiBoula1;IntchiB oula2;IntchiBoula3; GalaCentre;GalaAr éyourou;GalaMagu iti;GalaKolo;GalaW oudou;GalaGuikina ti;GalaabakarMous sa;GalaSurati;Woul	CGPE	127650000	10350000	X				Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF, Etat et Autres		

			djadou;Kalala1;Bou laTchoussi;Togou m4;Dira;WoutouFouri;WoutouNanawa;KounounoumI,II;Kourikourill;Medi Leiniri										
	Réhabilitation des forages en pannes	4	Malili Chaouri Malili Damolti Yaouri Kourikouri Meler	Comité de gestion de forage	600000	200000	X					Union-Europeen, UNICEF, SIF, Etat	
Améliorer la couverture sanitaire dans la zone	Construction et équipement des centres de santé		Malili ;Woutou ;Kou Ifou ;Miouh ;Kolé M aga ;Kourikouri ;Di gueri ;Bogolé ; Blani Dogordari	COSAN	69250000	6925000	X	X		X		UNICEF, , Etat et Autres	Mars 2015
	Sensibilisation sur l'hygiène assainissement et la fréquentation de centre de santé, santé de reproduction	4 campagnes	Echelle Zonale	COGES/ADZ	3801680 (soit 950 420 par an)	300000	X	X	X			UNICEF, Etat	
	Réalisation des Latrines dans les ménages	137 latrines	Echelle Zonale	ADZ	Soit 250000 par latrine	Soit 100000 par latrine	X	X	X	X		A identifier	
Lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST	Organisation des campagnes de sensibilisation sur les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA et IST	4 campagnes	Echelle zonale (répartie en 7 sites)	COSAN/ADZ/ ODV	7000000	400000	X	X	X	X		, UNICEF, ACEF, MDM, Etat	

	Formation des pairs éducateurs	1 séance	Echelle zonale	COSAN/AD Z/ ODV	790000	150000	X					UNICEF, ACEF, MDM, Etat		
	Total				243551680	19775000								

3.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée	
							An 1	An 2	An 3	An 4				
Améliorer les conditions d'étude et de scolarisation des enfants	Construction et équipement des bâtiments de deux(02) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	17	Maga ;Loufadou ;Gala ;Kole ;MaliliChori ;BlaniDordari ;Wallah ;Youh ;Ammi ;Modoh ;Togoum ;Lombou ;Kiriintchia ;MaliliOuest ;Manpal ;Tassi :Mi oh :	APE/ODV	38000000	3800000	X					UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier	Aout 2015	
	Construction et équipement des bâtiments de six(06) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	02	Djiguéré; Woutou Koulfou	APE/ODV	114000000	5700000			X			UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
	Approvisionnement des écoles en fournitures scolaires et matérielles	13 écoles	Maga ;Loufadou ;Gala ;Kole ;MaliliChori ;BlaniDordari ;Wallah ;	APE/ODV	235000	110000	X	X	X	X		UNICEF, PAM, Etat	Octobre 2015	

	didactiques		Youh ;Ammi ;Mოდoh ;MaliliOuest ;Togoum;Kourkouri;										
	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école sur 25 sites	4 séances	Echelle Zonale	APE/ODV	1875000	350000	X	X	X	X	UNICEF, PAM, PROHYP A, Etat		
	Formation des responsables des APE sur les techniques de gestion participative d'une école	2 séances	Echelle zonale	APE, ADZ et Inspection	799000	200000					UNICEF, Etat/Délégation de l'Education,		
Promouvoir les activités sportives et culturelles	Formation des responsables des équipes de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	2 séances	Kole ;Maga ;Galla ;Miouh ;Bogole ;WoutouKoulfo u ;Malili ;Walla Togoum ;Djigueri ;	Bureau des équipes de foot bal	799000	200000	X	X			UNICEF, PAM, PROHYP A, Etat, Autres		
	Formation des membres des équipes de foot bal sur les techniques de planification et entretien d'arbitrage (154 personnes)	2 séances	Kole ;Maga ;Galla ;Miouh ;Bogole ;WoutouKoulfo u ;Malili ;Walla ; Djigueri ;Togoum;	Bureau des équipes de foot bal	3117000	250000	X	X			UNICEF, PAM, PROHYP A, Etat, Autres		

	Aménagement et équipement des terrains de foot bal	10 terrains de foot bal	Maga;Galla;Mio uh;Bogole;Wout ou Koulfou;Malili ; Walla ;Djigueri ; Togoum ;Kole ;	Bureaux des équipes de foot bal	6058500	1000000	X					FSD , Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat/Délégation de Culture		
Promouvoir l'alphabétisation dans la zone	Sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation	4 campagnes	Echelle zonale	ADZ/APE			X	X	X	X		Etat/Délégation de Culture		
	Construction et équipement en mobilier fourniture et didactiques d'un centre d'alphabétisation	01	Echelle Zonale (avec site d'implantation Kolé)	ADZ/APE	2853700	150000		X				UNICEF, PAM, , Autres		
	Total				167737200	11760000								

3.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée
							An 1	An 2	An 3	An 4			
Améliorer la situation socio-économiques des personnes vulnérables (femmes, enfants, etc)	Installation des moulins	09	Harmadie ;Blani dogordori ;Boula Kouri ;Malilili ;Togoum;Youh;Ammil;Kole;Walla h;	SAWA SAWA; ODV;ALRAHAMA;ALRAHAMA;Comité des f ;ALAFIA ;ALADJA ;CHAF A; AL	47560500	3645000	X	X	X		FSD Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		

				MOUHANA;									
	Achat, stockage et vente de mil, maïs, gombo, etc	300 sacs pour 6 grpt	KOLE;WOUTO UFOURI;GALEL ICHOU;HARMA DI;MIOUH	AWALE ;ALG OULOUBE;DJ ANANI ;ISTIF ACK ;SALAM A ; FAIDEMIOUH ;	5988000	1800000	X	X	X			FAO,ACE F,PDLGR N,Microcr édit,Autre	
	3.Réalisation des cultures maraîchères	13,6 ha soit 0,8 par grpt	KOLE ;MALLAI ROM ;MALILI CHORI ;MODO HTILDJA ;MOD OH ;MODOH ARABE ;MIOUH	TCHOUM ;YA LAI ;MALLAY E ; FADILE ;FAID E ;FAIDE ;AL AZIZIA;DJAM ALE;ALHAIHA IROM;AL NADJA; TAGOUR;ALS ABOUR;SAB OUR;ALNADI FFALA;BALT OU ; SALAMA;FAI DE MIOUH;	42194000	5100000	X	X	X			FAO, ACEF, PNSA, SOS-SAH EL, PDL-GRN, Etat, Autres	
	Installation d'une boutique (savon, huile, sucre, thé, farine, riz)	17 boutiques	BLANIKANAMI ; KOLE ;BOGOL E ;DRAH ;BOUL AKOURI ;MEDI CHOUKO;WALL AHDILARI; KINDJIRIA;MAL ILICHORI;GALA HOKARI;MODO HTILDJA;HARM ADI;LOUFADOU;	DJEMILE;HE RRE;NANAY AI; DOULBARID E; FEMININBOG ; CHABABIE;A L HOURA;KOR OUWA;NIETR ONE;SAWAS AWA;HAIHAI ROM;ALWAHI	7650000	2550000	X	X	X				

				DE;SALIM;AL NADJA;ALNIY A;ALHAIHAIR OM;FAIDE BILADIYA									
	Elevage des chèvres	1379 chèvres pour 28 grpt	HARMADIE ;KO LE ;TASSI ;TCH OUMI ;KIRKA ; MAGA ;KOUNO UNOUM;WALH; TOGOUM;KELL EMII;MOLOFOU RDE;GALAHOK ARI ;DJIGUERI ;DOUGOUL ;YO ROMBOU ;MBY ;	GALI;NADJA; MEDELARIC E; MAYATI;MAD AMTI;KIRIKA SSAM;HAIHAI ROM;CLATO ULOTO;ALNO URA; LAGOUNA;N ADJA;ALMON DIAL;ALHOU RRA;TAFAGU IER; AL HILAL;AL HILIWA;BAAL RAHAMA;AL NADJA;HAMI; HAI HAIROM; SANDOU;AL HILAL;ALDJO UHOUD;SAL AM; ALFA;AHALA	27580000	9200000	X	X	X				

				WASSA;AL WASSAD;KA MKAMAMB ;									
	6. Mise en place d'une banque de céréale communautaire	5 banques de céréale	Walla Maga Kole Woutou Koulfou Manpal II	Comité de gestion	42500000	5000000	X					PAM, FAO,Etat,	
	7. Sensibilisation et formation des responsables des groupements, chefs des membres et autorités locales sur les techniques de la prévention et de la gestion des crises alimentaires	4 séances	Echelle zonale (avec 7 sites de sensibilisation)	ADZ	3801680	290000	X	X	X	X			
	Sensibilisation des parents sur les pratiques adaptées de l'alimentation de nourrissons, enfants, femmes enceintes et allaitantes	4 séances	Echelle Zonale (répartie sur 7 sites)	COGES/ADZ	3801680	290000	X	X	X	X		UNICEF, ACF, MDM, Etat et Autres à identifier	
	Formation des femmes membres de groupement sur les techniques	4 séances	Echelle Zonale (avec 7 sites de formation)	COGES/ADZ	3150000	200000	X	X	X	X		UNICEF, ACF, MDM, Etat et Autres à identifier	

	de préparation d'une bouillie enrichie et des règles d'hygiène													
	Sensibilisation des chefs de ménage et autorités traditionnelles sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socioéconomique et la protection de l'environnement	Une campagne de sensibilisation par site par année	Echelle zonale (7 sites de sensibilisation)	ADZ/ODV, APE, COSAN, Sous-préfet	6651050	340000	X	X	X	X	PADL-GRN/UE, FSD, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique			
	Création d'un atelier féminin de formation en couture		Echelle Zonale (site d'implantation Kolé)	Bureaux Gpts féminins et ADZ	2745000	500000			X		UE, FSD Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,			
	Total				193621910	28915000								

3.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Axe prioritaire de développement	Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Chronogramme de réalisation des projets				Bailleur potentiel	Début probable	Durée	
							An 1	An 2	An 3	An 4				

Promouvoir la bonne gouvernance locale	Formation des responsables des Associations et groupements en techniques et pratiques de bonne gouvernance des Associations	1 séance	Echelle Zonale (un site de formation)	Bureau ADZ	4055000	200000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat et	Mai 2015	3 mois
	Formation des responsables des groupements et associations sur la vie associative, les techniques de rédaction administrative, de montage des petits projets et de stratégies de financement de PFL	1 séance	Echelle Zonale (un site de formation)	Bureau ADZ	4055000	200000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation des responsables des groupements et associations sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance des associations	1 séance	Echelle Zonale (un site de formation)	Bureau ADZ	4055000	200000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Formation de	1 séance	Echelle Zonale (un site de	Bureau ADZ	982500	150000	X				PADL-		

	chef de Zone et les chefs de village sur les techniques et pratique de bonne gouvernance		formation)								GRN/UE, PDVII, FSD, d'Amérique,		
	Formation des autorités traditionnelles et membres des comités sur les techniques de prévention et de gestion des conflits		Echelle Zonale (un site de formation)	Bureau ADZ	982500	150000	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Réaliser des visites d'échanges d'expériences avec les autres membres des ADZ et ceux du Sud du pays		Echelle Zonale (un site de formation)	Bureau ADZ	1700000	230000		X	X		PADL-GRN/UE, PDVII, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Etat		
	Sensibilisation des autorités traditionnelles sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales	105 chefs traditionnels	Echelle Zonale	Bureau ADZ	1440000	200000	X	X	X	X	PADL-GRN/UE, PDVII, FSD	Mais 2015	
	Total				17270000	1330000							

IV. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

4.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL de la zone de Kolé sera assurée par le CZD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADZ composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux zonaux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des animateurs locaux zonaux s'attèleront continuellement à la sensibilisation de la population de la zone de Kolé en général et des porteurs des microprojets en particulier. Et ce, afin de lever l'équivoque sur certaines informations selon lesquelles les projets inscrits dans leur PDL seront réalisés sans contrepartie par certains partenaires tel que le PADL – GRN. Pour ce faire, la zone de Kolé s'appuiera sur les délégués villageois, les membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout le processus d'élaboration du PDL pour mieux sensibiliser la population. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. L'accent sera d'abord mis sur l'effort propre de la population de la zone de Kolé avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que celui de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet peut s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CZD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

4.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CZD mis en place par la population de la zone de Kolé. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CZD a pour mission principale de :

- multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat (Gouvernement) ;
- veiller à la mobilisation effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- superviser l'exécution des actions ;
- suivre l'exécution du programme d'actions ;
- rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives, le CZD a élaboré un Plan de Travail Annuel (PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui serviront de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CZD.

De concert avec les ODV, le CZD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorités dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et pourront faire le réajustement de leur priorisation en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte les nouvelles données qui pourraient changer la situation initiale de la zone.

Pour permettre aux membres du CZD avec leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ d'accomplir leur mission les populations des villages de la zone, à travers leurs délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue les 28 et 29 mai 2014 à Kolé se sont engagées à cotiser 12 0000 F CFA par an par village, soit 6000 F CFA tous les 6 mois par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ et le suivi des actions du PDL.

4.3 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL DE L'ADZ DE KOLE

Ce Plan de Travail Annuel du CSD est élaboré pour permettre aux membres des CSD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALS à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations	
			J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D				
Activités	Tenue des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Présidt ADS	S.G	1 ^{er} et dernier lundi du mois	
	Sensibilisation des populations des villages de la zone de Kolé sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADS et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADS	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois	
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL		
	Défense du PDL devant le CDA									X	X				Président	S.G, T.G, ALS, CRPDL		
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires									X	X				T.G	T.G.A, Président, SG		
	Diffusion dans les villages le PDL validé auprès des partenaires et de l'Etat	30 sites (à raison de 2 sites par jr)									X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1 ^{er} samedi et dernier jeudi du mois
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G		

générales	les actions de développement																	
	Réalisation de prise contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G		
	Restitution des résultats de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G, T.G		
	Sensibilisation les porteurs des projets et la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALZ		
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS		
	Appui aux porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADS	S.G,T.G		
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires						X							X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS	1 ^{er} vendredi du dernier mois du semestre	

	locaux (groupements, associations, unions, etc.)																	
	Organisation à la fin de la première année la réunion d'évaluation du PTA et du Plan Annuel d'Investissement(PAI) puis d'adoption du PTA et PAI de la 2 ^{ème} année												X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets			
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X					X	Présidt ADS	S.G,T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre		
Education-Alphabétisation-Jeunesse-Cultures-Sports	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X					X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre		
Affaires sociales-Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X					X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALZ, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre		
Gestion des ressources naturelles-Environnement-Tourisme	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année				X			X					X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre		
Santé-Eau	Suivi de la réalisation de				X			X					X	Présidt ADS	S.G, T.G,	dernier jeudi du		

Potable- Assainissement	tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année															ALS, porteurs projets	dernier mois du trimestre
Economie (commerce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre	
Paix-Sécurité- Gouvernance y compris au sein des organisations	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et les projets de formation/sensibilisation et autres priorités pour la première année			X			X			X			X	Présidt ADS	S.G, T.G, ALS, porteurs projets	dernier jeudi du dernier mois du trimestre	

CONCLUSION

Vous avez entre les mains le plan de développement local de la zone de Kolé élaboré pour améliorer les conditions de vie et gérer durablement ses ressources naturelles dans les quatre prochaines années. Le souci d'arriver à un développement local durable à pousser les différents acteurs de la zone de Kolé à analyser dans ce document sans complaisance les différents problèmes de développement auxquels ils font face et à identifier les projets prioritaires susceptibles de les aider à améliorer leur situation socio – économique et culturelle et assurer la gestion durable de leurs ressources naturelles.

Elaboré pour une échéance de 4 ans, la mise en œuvre de notre plan a commencé aussitôt après sa validation par le CDA du Kanem le....septembre 2015. C'est à partir de cette date que commencent les vrais défis de la zone de Kolé dont la population doit davantage s'organiser pour une mobilisation effective des ressources locales pour sa mise en œuvre. Malgré l'engagement de la population, l'apport de l'Etat et des partenaires est attendu car la population a des ressources très limitées.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Annexe 2 : Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Annexe 3 : Personnes ressources contactées,

Annexe 4 : Membres des organes de l'ADZ de Kolé

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Annexe 6 : Calendrier de travail des CT

Annexe 7: Rapport des travaux des commissions thématiques

Annexe 8 : Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)

Annexe 9: Procès-Verbal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de Kolé